

Automne 2016

# NouvellesCSQ

Publication officielle de la Centrale des syndicats du Québec

UN MAGAZINE  
100 % VERT

## VIOLENCE À L'ÉCOLE : FAITS, TÉMOIGNAGES, SOLUTIONS

Enseignement supérieur

Sauver l'autonomie  
professionnelle

Pas d'équité salariale  
pour les CPE?



**CSQ**

[facebook.com/lacsq](https://facebook.com/lacsq)

Postpublications : N° de convention 40068962

# Rejoignez-nous sur la page Facebook de SSQ.



facebook.com/SSQ

Vous y trouverez entre autres  
des **nouveautés**, de l'information  
générale sur les **assurances**,  
des **astuces santé** et des  
**conseils financiers!**

**SSQ** Groupe  
financier

**COMPLICE DE VOTRE QUOTIDIEN**

JOURNÉE PLEIN AIR AVEC LES CHEVAUX  
1 2 3 4 5 6

Âge : 5 à 13 ans  
Activités : 10h à 15h  
Groupe : 10 à 250 participants

THÉMATIQUE 2017

Le cow-boy au cinéma!

Sécurité : animateurs spécialisés

ACTIVITÉS ÉTÉ COMME HIVER

SEULEMENT 12.75\$ (TAXES EN SUS)

HORAIRE DÉTAILLÉ - JOURNÉE PLEIN AIR DU 1101 :

10h	Spectacle équestre	13h	Début de la 2e période d'équitation pour tous !
10h15	Le groupe des participants est réparti en plusieurs équipes. Chaque participant se verra désigné une monture adaptée à ses besoins. Une démonstration équestre suivra	14h30	Épreuve finale pour déterminer l'équipe qui emportera le trophée des cow-boys !
10h45	Équitation pour tous !	14h45	Dernier rendez-vous avant le départ. Remise d'une photo souvenir gratuite et personnalisée du cavalier avec son cheval ou son poney
12h	Dîner champêtre dans le décor de la Mangerie		
12h30	Visite des écuries avec remise de la carotte apportée par le cavalier pour son cheval ou son poney		

PROGRAMME CONFORME AUX OBJECTIFS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Sécurité : Animateurs spécialisés

ÉCOLE D'ÉQUITATION MILLE CENT UN

DEPUIS PLUS DE 39 ANS !

DIANE AUTHIER, PDG École d'équitation 1101

Propriétaire-Entraîneur, accrédité par :

- Fédération équestre du Québec
- Canada Hippique
- Diplômée Cadre Noir de Saumur (France)
- Attestations de randonnées : Maroc, Mexique, Espagne, Grèce et Belize
- Certification Emploi-Québec

Excellence reconnue de l'École d'équitation 1101 par les organismes :

- Équi-Qualité
- Tourisme Québec
- Québec à cheval
- Association des camps certifiés du Québec

1101, Grand Rang, La Présentation (Québec) J0H 1B0

Réservation et information : 450 796-5993

info@ecoledequitation1101.com

ecoledequitation1101.com



## CULTIVER LA RÉFLEXION

Contre la violence et l'intimidation à l'école, que ce soit entre les élèves ou envers le personnel scolaire, c'est impératif. Le magazine se penche sur cet enjeu important en présentant, notamment, le témoignage d'une enseignante dont la vie professionnelle a été bouleversée après avoir été attaquée dans sa classe par un élève du secondaire.

Le magazine a également rencontré Alexandre Dupré, un technicien en éducation spécialisée dont le travail auprès des jeunes vise à prévenir ces épisodes de violence et à intervenir lorsqu'une crise survient. S'il est impossible d'éradiquer complètement la violence à l'école, de récentes initiatives en prévention semblent prometteuses, selon Sylvie Bourgeois et Sophie Bourque. *Nouvelles CSQ* a rencontré ces conseillères pédagogiques, qui accompagnent les comités-écoles dans leurs démarches de prévention.

Cette édition du magazine propose une série d'autres articles abordant une grande variété de sujets dont : la nécessaire résistance pour sauver l'autonomie professionnelle; une rencontre avec la féministe Louise Desmarais entourant la sortie de son ouvrage important traitant de la grande bataille du droit à l'avortement et des enjeux actuels; les nouveaux pouvoirs accordés à la RAMQ dans le dossier de la facturation abusive et des frais accessoires de santé; la conclusion de l'entrevue avec Normand Baillargeon; et bien plus encore!

Le magazine propose également une toute nouvelle rubrique intitulée Français impeccable. Rédigées par Martine Lauzon, la réviseuse linguistique de la CSQ, ces chroniques portant sur le bon usage de la langue française plairont assurément.

Bonne lecture!

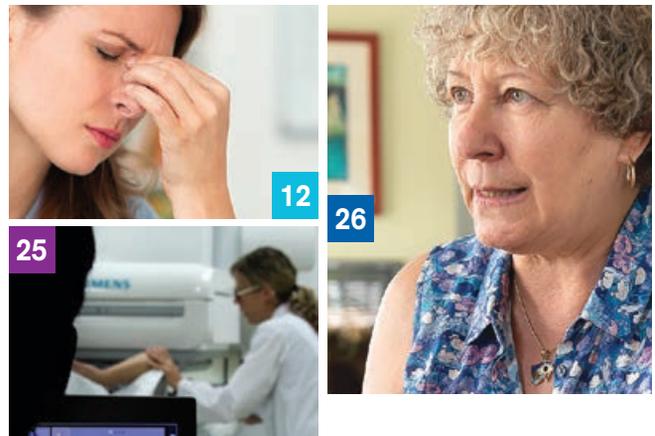
CATHERINE GAUTHIER RÉDACTRICE EN CHEF



Pour nous écrire [nouvellescsq@lacsq.org](mailto:nouvellescsq@lacsq.org)

10	<b>DROIT DU TRAVAIL</b> PAS D'ÉQUITÉ SALARIALE POUR LES CPE?
11	UNE COMMISSION SCOLAIRE CONDAMNÉE POUR DES PROPOS DIFFAMATOIRES?
12	<b>DOSSIER</b> LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : FAITS, TÉMOIGNAGES ET SOLUTIONS
19	<b>RÉSEAU SCOLAIRE</b> BÂTIR DES HORAIRES ET DES GRILLES, UN DÉFI AU QUOTIDIEN
20	PASSE-PARTOUT, UN SERVICE ESSENTIEL
21	<b>PETITE ENFANCE</b> FINANCEMENT DES CPE : NOUVELLES RÈGLES, VIEILLE MENTALITÉ
22	<b>AFFILIATION SYNDICALE</b> UN SYNDICAT INDÉPENDANT S'AFFILIE À LA FPEP-CSQ
23	<b>ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b> L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE OU LA NÉCESSAIRE RÉSISTANCE
24	UNE FEMME EN ACTION POUR LES JEUNES AUTOCHTONES
25	UNE NOUVELLE CLASSE D'EMPLOI POUR LES TTP EST NÉCESSAIRE

26	<b>FEMMES</b> LE DROIT À L'AVORTEMENT : L'HISTOIRE D'UNE GRANDE LUTTE
28	<b>SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX</b> UN PANSEMENT POUR STOPPER L'HÉMORRAGIE BUDGÉTAIRE
30	<b>RENCONTRE</b> NOURRIR L'ESPOIR – NORMAND BAILLARGEON
33	<b>FRANÇAIS IMPECCABLE</b> HISTOIRES DE LUTTES



**Nouvelles CSQ Volume 37, No. 1** Publication de la Centrale des syndicats du Québec, 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : nouvellescsq@lacsq.org / Directrice des communications Marjolaine Perreault / Rédactrice en chef Catherine Gauthier / Secrétaire adjointe aux publications France Giroux / Révision Martine Lauzon, Suzy Bélanger / Publicité Jacques Fleurent • 514 355-2103 fleurent.jacques@csq.qc.net / Photographes François Beauregard, Jean-François Bemeur, Martin Cayouette, François Laliberté, Jean-François Leblanc, iStockphoto / Retouches photo Yves Vaillancourt / Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 1497-5157 / La CSQ sur le Web lacsq.org / Abonnement Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@csq.qc.net / Postpublications No de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.



Rejoignez-nous sur Facebook!  
facebook.com/lacsq

D10990

NCSQ 1617-006 Automne 2016



## À lire sans remords

### Aucun arbre coupé

Les fibres du papier proviennent exclusivement des bacs de récupération.

### Presque mangeable

Les encres sont 100 % végétales, solubles dans l'eau et ne contiennent aucun solvant.  
Le papier est fabriqué selon un procédé sans chlore.

### Énergie verte

L'énergie utilisée pour fabriquer ce papier est un biogaz issu de la décomposition des déchets d'un site d'enfouissement, acheminé directement à l'usine par conduits souterrains.

*Cinq commissions scolaires, accablées par les mesures d'austérité, participeront à un projet-pilote en adoptant la méthode Lean-Toyota pour améliorer leur performance. Après les multiples dérapages qu'elle a engendrés dans le réseau de la santé, il est plutôt étonnant que des administrateurs avertis du milieu de l'éducation se soient laissé tenter par un mode de gestion issu du monde de l'automobile...*

**L**e cœur du problème est peut-être là, d'ailleurs. La logique du profit affronte celle des services, où l'on doit entrer en relation avec des humains. Même dans le secteur manufacturier, d'où elle est issue, cette méthode soulève de nombreuses critiques, car elle comporte un important risque pour la santé des personnes salariées.

### UN MODE DE GESTION CONTROVERSÉ

Chaque fois que l'on constate des problèmes avec cette méthode, on prétend qu'elle n'a pas été appliquée dans le bon esprit et que cet outil ne doit pas être réduit à la seule volonté de diminuer les coûts. Or, c'est exactement le cas ici avec les commissions scolaires concernées. Qu'on ne s'y trompe pas : le *lean management*, c'est la gestion minceur. On connaît le refrain et aussi les piètres résultats...

Dans le réseau de la santé, l'implantation de cette méthode a mené au bord de la crise de nerfs les travailleuses et travailleurs sociaux, les ergothérapeutes et les infirmières et infirmiers responsables des soins à domicile. Pour améliorer la productivité de ce secteur, une firme multinationale a minuité chacun des actes posés par le personnel. Dès que les délais n'étaient pas respectés, ce dernier devait en expliquer les motifs.

Résultat : déshumanisation des soins, épuisement et bureaucratisation du travail. Les effets pervers de la méthode Lean étant largement documentés, on se demande pourquoi certaines commissions scolaires se lancent dans cette aventure risquée.

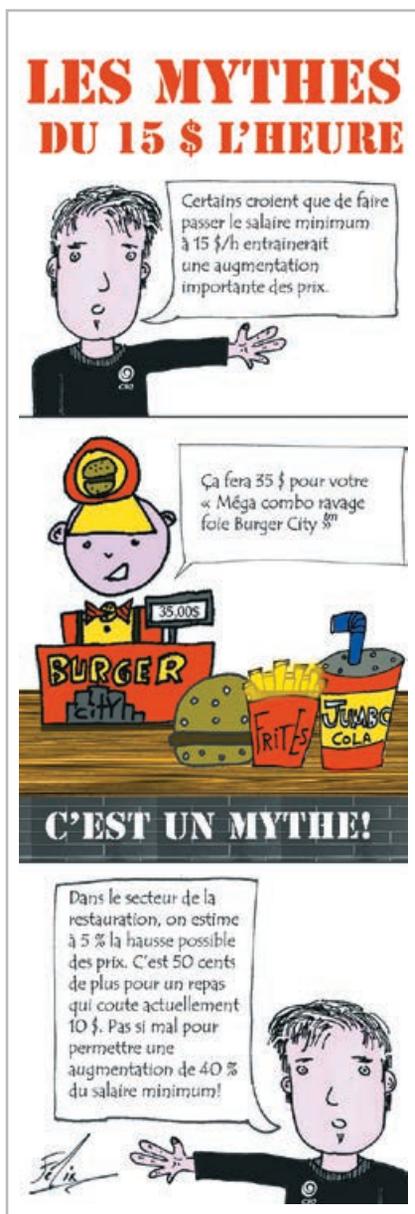
Déjà, nous dénonçons vivement la gestion axée sur les résultats qui prévaut dans le système scolaire, en raison des dérives qu'elle engendre et des contraintes qu'elle occasionne chez le personnel.

« Ce qui compte vraiment ne peut pas toujours être compté et ce qui peut être compté ne compte pas forcément. » Cette citation d'Albert Einstein devrait donner matière à réflexion aux gestionnaires de l'éducation qui s'approprient, peut-être, à emprunter des sentiers déjà minés. ■

### MÉTHODE LEAN EN ÉDUCATION : DÉRAPAGES EN VUE



LOUISE CHABOT PRÉSIDENTE



# LA RETRAITE, ÇA SE PRÉPARE!

L'AREQ-CSQ propose dix sessions de préparation à la retraite animées par divers spécialistes dans les domaines de la santé, des assurances, de l'épargne, des régimes de retraite et de la succession. Ces rencontres, offertes aux membres de la CSQ qui prendront leur retraite dans moins de cinq ans et à leur conjointe ou conjoint, permettent de mieux se préparer à ce passage important. Pour vous inscrire, communiquez avec votre syndicat.

**SESSIONS DE PLANIFICATION À LA RETRAITE**

Sept-Îles	14 et 15 octobre 2016
Québec	4 et 5 novembre 2016
Beloeil	11 et 12 novembre 2016
Chicoutimi	18 et 19 novembre 2016
Trois-Rivières	3 et 4 février 2017
Terrebonne	17 et 18 février 2017
La Prairie	17 et 18 mars 2017
Lévis	7 et 8 avril 2017
Orford	21 et 22 avril 2017
Rimouski	5 et 6 mai 2017

## FORMATIONS DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE UN TIRAGE QUI A FAIT D'HEUREUSES GAGNANTES!

Lors d'un tirage effectué au Conseil général de la CSQ, en mai dernier, Élisabeth Caya-Roberge, du Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs, a gagné un crédit-voyage d'une valeur de 2 000 dollars, offert par SSQ Groupe financier et Les protections RésAut CSQ. Le second prix, un abonnement d'un an au CAA-Québec, a été remporté par Joyce Timotheatos, du Syndicat des employés des Écoles Socrates. C'est en participant à l'une des sessions de formation offertes par le Service de la sécurité sociale de la CSQ que ces personnes ont rempli leur coupon gagnant. Félicitations!

# DES FEMMES D'ACTION À LA TÊTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour la toute première fois, trois femmes sont aux commandes des fédérations du réseau de l'enseignement supérieur de la CSQ. Issue du milieu universitaire, Anne Dionne est présidente de la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ) depuis juin 2013. Technicienne en génie mécanique à Polytechnique, elle a rempli plusieurs fonctions syndicales jusqu'à la présidence, et ce, tant au sein de son syndicat que dans sa fédération.

En mai dernier, Suzanne Tousignant a été élue à la tête de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ). Psychologue de formation, elle était auparavant vice-présidente de son syndicat au Collège de Valleyfield, tout en étant conseillère pédagogique au secteur régulier. Puis, en juin, Lucie Piché a été élue présidente de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ). Professeure d'histoire au Cégep de Sainte-Foy, elle était jusqu'à son élection coordonnatrice du Comité de la condition des femmes de la Fédération et membre du Comité de la condition des femmes de la Centrale.



Suzanne Tousignant, Anne Dionne et Lucie Piché

Photo François Beauregard

Ces trois nouveaux visages témoignent de la progression de la présence des femmes dans les postes clés de la CSQ. Lors du dernier congrès de la Centrale, en juin 2015, elles étaient d'ailleurs plus nombreuses à participer à l'événement en tant que personnes déléguées. Elles sont aussi de plus en plus présentes à la tête des différentes fédérations.

## Une bonne nouvelle pour les cégeps en région

La CSQ et la FEC-CSQ (Fédération des enseignantes et enseignants de cégep) ont accueilli favorablement l'annonce, par le gouvernement du Québec, d'un investissement de 1,5 million de dollars pour la création du programme de mobilité étudiante interrégionale. La Centrale et la Fédération travaillent, depuis plus de cinq ans, pour qu'un tel projet voie le jour. Elles souhaitent que cette initiative soit là pour durer, car elle pourrait permettre d'assurer la survie de certains programmes collégiaux qui sont menacés par une baisse d'inscriptions.



### DÉCOUVREZ LA CAISSE DE L'ÉDUCATION : CELLE QUI VOUS RESSEMBLE PLUS QUE TOUT.

- + CONÇUE POUR LE PERSONNEL DE L'ÉDUCATION
- + DES AVANTAGES EXCLUSIFS
- + DES SOLUTIONS ADAPTÉES

1 877 442-EDUC (3382)  
DESJARDINS.COM/CAISSEEDUCATION  
CAISSE.T92204@DESJARDINS.COM

 **Desjardins**  
Caisse de l'Éducation

 Votre passion,  
notre devoir!

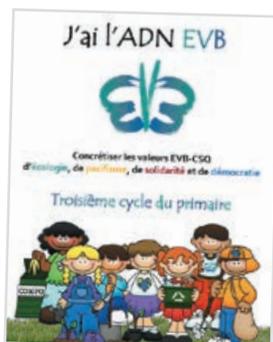
## QUÉBEC : DES SURPLUS IMPORTANTS

Le gouvernement du Québec a bouclé l'année 2015-2016 avec un surplus de 3,3 milliards de dollars, selon les résultats préliminaires. Les chiffres montrent aussi que les mesures d'austérité ont été plus sévères que prévu, l'ensemble des dépenses de programmes ayant augmenté d'un maigre 0,4 %, alors qu'on prévoyait 1,7 %. Pour la mission Éducation et Culture, la hausse des dépenses s'est limitée à 0,9 % plutôt que le 1,3 % prévu. Ces compressions expliquent le large surplus dégagé en 2015-2016.

Lors du dernier budget, le gouvernement Couillard a annoncé, en grande pompe, un timide plan de réinvestissement en éducation et en enseignement supérieur. Or, il détient actuellement une marge de manœuvre budgétaire importante lui permettant de bonifier substantiellement son plan de réinvestissement et de délier les cordons de la bourse pour les autres services publics, qui en ont également bien besoin.

## J'ai l'ADN EVB, un outil à découvrir

Pour chacun des cycles d'enseignement – **du préscolaire à la fin du secondaire** –, les fascicules J'ai l'ADN EVB indiquent ce qu'un élève devrait savoir pour jouer pleinement son rôle de citoyen écologique, pacifique, solidaire et démocratique. Ils proposent aussi une série de pistes d'action à réaliser en classe, au sein de l'établissement ou auprès de la communauté. Pour télécharger les fascicules, visitez le site [evb.lacsq.org](http://evb.lacsq.org) et cliquez sur la section **Outils**, puis sur la rubrique **Sources et ressources par niveau d'enseignement**.



## Mises à pied à Vtélé, MusiquePlus et MusiMax

**Le Groupe V Média a annoncé, à la fin du mois d'août, la suppression de postes occasionnels et à temps plein pour ses chaînes Vtélé, MusiquePlus et MusiMax (maintenant connue sous le nom de Max).**

MARIE-EVE IMONTI CONSEILLÈRE CSQ

Faisant ainsi fi des ententes qu'il a conclues avec son personnel en 2015, il ne respecte plus le plancher d'emploi, qui devait être conservé jusqu'à la signature de la nouvelle convention collective et non jusqu'à son échéance.

Les mises à pied touchent 26 personnes à la production d'émissions et 13 personnes à la traduction, au sous-titrage et au Web, représentées par le Syndicat des employés et employés de MusiquePlus (SEEM-CSQ). Des postes seront aussi fusionnés, les conditions de travail grandement modifiées et la production confiée entièrement en sous-traitance, et ce, à quelques semaines du début des négociations. Du côté de la CSN, le tableau est aussi sombre, le personnel qui demeure en poste subissant également d'importantes modifications à ses conditions de travail.

Le SEEM-CSQ a tenté à maintes reprises, sans succès, d'obtenir un sursis afin que la trentaine d'emplois soient maintenus jusqu'à la fin des négociations pour une nouvelle convention collective. Au moment d'écrire ces lignes, il évaluait tous les recours possibles afin de poser les actions nécessaires, dont le dépôt de griefs et d'une plainte pour modification des conditions de travail. ■



Photo Jean-François Leblanc

Jean-François Mathieu, président du SEEM-CSQ

• LES PLUS BAS PRIX GARANTIS! • JUSQU'À 90% DE RABAIS SUR LE PRIX EN KIOSQUE •



Magazine	Discount	Price
DEBROUILLARDS	-30%	1 an 54,45\$ 37,95\$
Pommes d'été	-57%	1 an 67,45\$ 37,95\$
Cool!	-42%	1 an 55,00\$ 31,95\$
enfants	14,95\$	12 nos 47,40\$ 14,95\$
CURIUM	-42%	1 an 65,45\$ 37,95\$
J'AIME LIRE	-50%	1 an 89,50\$ 44,95\$
Explorateurs	-39%	1 an 54,45\$ 32,95\$
COUP POUCE	14,95\$	8 nos 89,60\$ 14,95\$
5 15	-65%	1 an 74,88\$ 24,95\$
bon!	14,95\$	1 an 82,94\$ 14,95\$
RECETTES	11,99\$	1 an 29,60\$ 11,99\$
Clair	15,95\$	1 an 59,88\$ 15,95\$
ELLE	14,95\$	1 an 59,88\$ 14,95\$
CHATELAIN	15\$	9 nos 44,95\$ 15,00\$
Idées MAISON	13,95\$	1 an 54,90\$ 13,95\$
CHEZ SOI	14,95\$	1 an 59,90\$ 14,95\$
MAISON & DEMEURE	16,48\$	1 an 59,90\$ 16,48\$
OISEAUX	-29%	2 ans 47,60\$ 33,95\$
PHOTO	-39%	1 an 85,70\$ 21,95\$
BEL ÂGE	14,95\$	8 nos 29,60\$ 14,95\$
meu@tre	19,95\$	1 an 35,70\$ 19,95\$
vélo mag	-30%	1 an 39,70\$ 26,95\$
MOTO JOURNAL	17,55\$	1 an 49,50\$ 17,55\$
Marché	-36%	26 nos 155,74\$ 99,00\$
8+	-53%	1 an 186,68\$ 88,40\$
7JO	-47%	1 an 246,48\$ 129,95\$
Sélection	-51%	12 nos 51,00\$ 24,95\$
TV	-62%	1 an 155,48\$ 58,95\$
Chasse Pêche	-36%	1 an 55,00\$ 34,95\$
GÉO PLEIN AIR	-36%	1 an 38,70\$ 24,95\$
Nature	18,95\$	1 an 26,00\$ 18,95\$
SCIENCE VIE	-14%	1 an 81,00\$ 69,95\$
GEO	-39%	1 an 191,88\$ 79,90\$
NATIONAL GEOGRAPHIC	-34%	1 an 95,88\$ 63,00\$
QUEBEC SCIENCE	-40%	1 an 61,60\$ 30,95\$
actualité	14,99\$	7 nos 46,65\$ 14,99\$
les affaires	-80%	2 ans 999,00\$ 79,99\$
JOURNAL MONTREAL	-69%	1 an 463,84\$ 143,00\$
LE DEVOIR	-62%	1 an 507,00\$ 192,95\$
BALADE TRAGIQUE	-34%	1 an 336,52\$ 224,00\$
LE JOURNAL DE QUEBEC	-61%	1 an 409,52\$ 156,00\$
POPULAR SCIENCE	18,99\$	1 an 35,94\$ 18,99\$

**PLUS DE 285 TITRES DISPONIBLES!**

**JUSQU'À 10\$ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE!**  
(SUR ACHATS MULTIPLES)

**98 TITRES À 20\$ OU MOINS**  
**23 NOUVELLES PUBLICATIONS!**

**RABAISCAMPUS.COM/ASSO**

**1 800 265-0180**

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

## UNE ORIENTATION DE LA CNESST NUISIBLE À L'ÉQUITÉ SALARIALE

*Un « vide juridique » et l'absence de comparateur masculin privent les intervenantes en petite enfance d'obtenir un traitement équitable.*

MARIE-EVE IMONTI CONSEILLÈRE CSQ

Au cours de l'été, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a indiqué qu'elle jugeait irrecevable les plaintes liées au maintien de l'équité salariale, déposées par certains syndicats de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ).

Actuellement, les centres de la petite enfance doivent évaluer si, durant la période de référence, il y a eu création d'une ou de plusieurs catégories d'emplois à prédominance masculine. Dans la négative, l'exercice s'arrête et l'évaluation du maintien est jugée complétée par la CNESST.

Or, selon la CSQ, cette orientation ne respecte pas l'objectif de la Loi sur l'équité salariale, soit d'enrayer la discrimination systémique à l'égard des personnes occupant des catégories d'emplois à prédominance féminine. Sans comparaison valable des catégories féminines et masculines, on ne peut dire si un écart de rémunération s'est créé ou recréé au cours de la période de référence.

La Centrale a interpellé la ministre Vien, car elle considère qu'il est urgent de se pencher sur cette interprétation qu'elle juge erronée afin que les intervenantes en petite enfance puissent obtenir un traitement équitable, tout comme l'ensemble des autres travailleuses et travailleurs du Québec. La CSQ entend poursuivre ses actions afin de faire respecter les droits de ces travailleuses. ■

## La Personnelle + Les protections RésAut CSQ = la bonne combinaison pour vos besoins en assurance entreprise

Votre conjoint ou vous êtes propriétaires d'une entreprise ou d'un immeuble d'habitation ?

Nous vous offrons une protection complète pour préserver la valeur de votre investissement.



Demandez une soumission et comparez

1 800 268-3063

[csq.lapersonnelle.com/entreprise](http://csq.lapersonnelle.com/entreprise)



Les  
protections  
RésAut CSQ  
Assurances auto, habitation et entreprise



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison.

# Une commission scolaire condamnée pour des propos diffamatoires

*La syndicaliste Jacinthe Côté a dû se battre pour défendre son intégrité et celle de son syndicat. Deux ans plus tard, justice lui a été rendue.*

FÉLIX NORMAND STAGIAIRE CSQ

Les négociations locales entre le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu et la Commission scolaire des Hautes-Rivières, en 2014, n'ont pas été de tout repos, la partie patronale ayant été particulièrement exigeante et en grande demande de récupération. Mais jamais la présidente du syndicat, Jacinthe Côté, n'aurait pensé un seul instant recevoir une lettre de l'employeur contenant des propos diffamatoires à l'égard de son travail, de sa personne et du syndicat. C'est pourtant ce qui s'est produit. Pire encore, une copie de la missive a été rendue publique.

Rappelons les faits : selon l'employeur, le calendrier scolaire et, par le fait même, le moment de la semaine de relâche, ne représentait pas un sujet de négociation. Pourtant, c'est bien ce que prévoyait – et prévoit toujours – la convention collective nationale. Voilà pourquoi Jacinthe Côté avait obtenu un mandat si clair de ses membres. Sans négociation d'autres arrangements locaux, jamais les enseignantes et enseignants n'accepteraient une entente sur le calendrier scolaire.

## UNE LETTRE QUI FAIT RÉAGIR

En décembre 2014, elle reçoit une lettre de l'employeur mentionnant, entre autres, qu'elle outrepassait ses fonctions et qu'elle prenait ses membres en otage. De plus, une copie de la lettre a été rendue accessible aux enseignantes et enseignants dans un grand nombre d'écoles de la commission scolaire. Jacinthe Côté décida, à ce moment, de déposer un grief pour diffamation à l'endroit de l'employeur pour défendre son intégrité et celle du syndicat.

## UNE DÉCISION QUI APAISE

En 2016, le verdict est tombé. L'arbitre, M<sup>e</sup> André G. Lavoie, a jugé que, contrairement au dire de l'employeur, la lettre ne constituait pas seulement de l'information concernant l'avancement des négociations, mais bien des propos diffamatoires à l'égard de Jacinthe Côté et du syndicat. De ce fait, ils ont eu droit à des mesures de réparation. Quant à la décision de l'arbitre, la commission scolaire a dû la rendre accessible au personnel enseignant, dans toutes ses écoles.

« Lorsqu'on ose s'en prendre ainsi au syndicat et à sa présidence, ce n'est pas rien! Il était très important, pour moi, de démontrer aux enseignants que le



Jacinthe Côté

Photo François Beuregard

travail a toujours été fait avec rigueur et respect. Cela a été une période éprouvante, mais j'avais la chance d'être bien connue de mes membres, après 25 ans de syndicalisme. Si j'en avais été à un premier mandat, cela aurait été encore plus difficile, je crois. Mais il faut toujours se rappeler que nous ne sommes jamais à l'abri d'attaques. Il faut être convaincus, tenaces et surtout, ne jamais abandonner. La décision de l'arbitre – qui est tombée à point nommé alors que nous étions toujours en négociation –, a non seulement confirmé la justesse de notre lutte, mais aussi solidifié encore plus le lien de confiance entre mon syndicat et mes membres », affirme Jacinthe Côté. ■

ATTAQUÉE EN CLASSE PAR UN ÉLÈVE

## « JE NE SUIS PLUS LA MÊME PERSONNE »

*« C'est impossible d'être la même enseignante après avoir été victime d'un tel geste de violence. Je ne suis plus la même personne. Quand le doute est installé, les élèves le sentent. Quand tu enseignes avec une certaine crainte, ils le savent. »*

MAXIME GARNEAU  
CONSEILLER FSE-CSQ

« LA RÉALITÉ, C'EST QUE CELA AURAIT PU ARRIVER À N'IMPORTE QUI. »

Il y a quelques années, pour une raison qu'elle ignore toujours, un élève du secondaire a attaqué Nathalie par-derrière avec une arme pointue artisanale, alors qu'elle se promenait en classe pour surveiller un exercice.

« J'ai senti qu'on me piquait dans le dos. Pendant un instant, j'étais convaincue qu'il s'agissait d'un " exacto ", car je savais que cet élève en gardait un dans son étui à crayon et qu'il s'en servait pour briser des choses. C'était plutôt un crayon sur lequel il avait fixé une épingle. J'ai réussi à le lui enlever et, tout en restant calme pour ne pas que les autres élèves réalisent ce qui se passait, je lui ai demandé de sortir de la classe. Et là, il est devenu très en colère », explique-t-elle.

« Il a refusé de quitter la classe et s'est mis à crier. Il a même lancé son pupitre! Sous le choc, les autres élèves ne bougeaient pas et ne parlaient pas. Des collègues qui ont entendu du bruit sont venus à mon aide et ont alerté la direction », poursuit-elle du même souffle.

### UNE VIE PROFESSIONNELLE BOULEVERSÉE

Malgré la gravité de son geste, l'élève n'a écopé que d'une journée de suspension. « Le surlendemain, il était de retour dans ma classe, le sourire aux lèvres, comme si rien n'était arrivé. Je n'étais vraiment pas à l'aise pour enseigner. C'était impossible pour moi de tolérer ça! »

Nathalie a choisi de se battre et d'utiliser tous les recours à sa disposition pour ne pas avoir à réintégrer cet élève dans son groupe. Malheureusement, cette situation a eu des conséquences sur sa relation avec la direction de l'école, qui s'est beaucoup détériorée. Plus difficile encore, Nathalie sentait constamment le jugement des autres.

« Les autres compatissaient avec moi, mais sans réellement comprendre ce que je vivais. Ils se questionnaient à savoir pourquoi c'était arrivé dans ma classe et supposaient que j'avais fait quelque chose de mal pour provoquer la colère de cet élève. La réalité, c'est que cela aurait pu arriver à n'importe qui. C'est un jeune qui avait des antécédents de violence, et je savais aussi bien que mes collègues que je ne devais pas le confronter », raconte l'enseignante qui compte plus de 20 ans d'expérience. ■



Photo iStock

**Si le nombre d'incidents violents recensés dans les écoles du Québec semble stable depuis quelques années, la violence envers le personnel enseignant demeure un problème très préoccupant.**

MAXIME GARNEAU CONSEILLER FSE-CSQ

« Une enquête récente a démontré qu'un peu plus de 10 % des enseignantes et enseignants sont, bon an mal an, victimes de violence. C'est énorme. Ne nous mettons pas la tête dans le sable et faisons bien attention à ne pas banaliser la violence en milieu scolaire », lance d'entrée de jeu Josée Scalabrini<sup>1</sup>.

Nathalie, qui a été victime de violence dans sa classe il y a quelques années, est aussi d'avis que la situation est très préoccupante.

« Les enfants se permettent de plus en plus de violence verbale, psychologique et physique envers les profs. Malheureusement, les enseignants se sentent souvent impuissants. Beaucoup d'entre eux choisissent de garder le silence, car ils ont peur d'être jugés par leurs pairs ou de déplaire à la direction en dénonçant la situation », explique-t-elle.

#### UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

Dans ses plus récentes statistiques sur les lésions attribuables à la violence en milieu de travail, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) affirme qu'entre 2011 et 2014 les lésions attribuables à la

violence en milieu de travail ont augmenté de 11,1 % pour le personnel enseignant.

Avec 360 cas en 2014, les enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire occupent la deuxième place dans le palmarès des professions où la CNESST recense le plus de lésions professionnelles liées à la violence.

« Ces 360 cas ne sont que la pointe de l'iceberg. On ne parle pas ici de l'enseignante qui se fait mordre et qui poursuit sa journée, ni de celle qui a quelques ecchymoses après avoir essuyé les coups de pied d'un élève en crise. Il s'agit des cas les plus graves », explique Josée Scalabrini.

« Beaucoup de profs ont l'impression que la violence à leur égard est banalisée, alors qu'eux n'ont pas droit à l'erreur et que leur travail est constamment épié. Un élève m'a attaqué avec une arme en pleine classe et il a écopé d'une seule journée de suspension. Quel est le message envoyé aux autres élèves? », conclut Nathalie. ■

<sup>1</sup> Josée Scalabrini est présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

# PRÉVENIR LA VIOLENCE ET RENFORCER LA MISSION DE SOCIALISATION

*Les récentes actions en prévention  
constituent-elles des avenues prometteuses pour  
assurer un milieu sécuritaire dans les écoles?*

FRANÇOIS BEAUREGARD COLLABORATION

L'adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, en 2012, a radicalement transformé la façon dont le milieu scolaire s'acquitte de sa tâche. Sylvie Bourgeois et Sophie Bourque<sup>1</sup> sont responsables du dossier Climat scolaire, violence et intimidation dans leur commission scolaire respective. Elles accompagnent les écoles dans leurs efforts pour mieux structurer leurs interventions et répondre à leurs nouvelles obligations. Pour ces deux professionnelles, la prévention constitue le pivot des mesures à mettre en œuvre.

Les établissements scolaires disposent toujours de pouvoirs de sanctions pouvant mener à l'exclusion dans les cas extrêmes, mais les nouvelles dispositions législatives mettent surtout l'accent sur la prévention.

« Traditionnellement, on a utilisé, avec plus ou moins de succès, les mesures

punitives. Maintenant, on travaille davantage en prévention, on réduit ainsi significativement l'occurrence des situations de violence », explique Sylvie Bourgeois, conseillère pédagogique à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et détentrice d'un diplôme de deuxième cycle en psychopédagogie.

## COMMENT PRÉVENIR L'IMPRÉVISIBLE?

Comment prévenir des gestes de violence qui surviennent spontanément et qui résultent d'interactions imprévisibles? « Pour être efficace, il faut agir en amont. Il faut bien définir les comportements attendus, introduire leur enseignement et les encourager. Il ne s'agit pas de faire du conditionnement, mais plutôt du renforcement positif. D'ailleurs, le soutien aux comportements positifs est l'une des approches les plus probantes pour contrer la violence à l'école », soutient-elle.

La prévention peut, certes, contribuer à améliorer le climat scolaire. Par contre, il se produira toujours des incidents qui exigeront une intervention de l'adulte. Que faire dans ce genre de situation?

« Pour les gestes dangereux, il faudra parfois recourir à un protocole de gestion de crise. Par contre, il est important de trouver le besoin qui se cache derrière le comportement inadéquat et de fournir l'accompagnement requis afin que l'élève développe son empathie et des moyens d'autocontrôle. Cela lui permettra de trouver des moyens plus appropriés de gérer ses relations avec ses camarades. Cependant, pour intervenir efficacement, prévient-elle, il faut agir auprès de toutes les personnes impliquées : les acteurs, les victimes et les témoins. Ces derniers, qu'on oublie trop souvent, ont un rôle majeur à jouer dans le processus de prévention. »

## UN PROCESSUS PLUS RIGOREUX

Sophie Bourque travaille à la Commission scolaire de Montréal. Elle constate, elle aussi, le travail et les progrès réalisés depuis la mise en

application de la Loi. Chaque établissement a maintenant l'obligation d'adopter un plan de lutte à la violence et de mettre en œuvre des mesures pour la contrer.

« Les écoles sont aussi tenues de déclarer les actes de violence qui surviennent dans leurs établissements et d'assurer le suivi des mesures appliquées. Le processus est plus rigoureux et systématique », constate la conseillère pédagogique.

Dans son travail quotidien, elle accompagne les comités-écoles (regroupant notamment des psychoéducatrices et psychoéducateurs, des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée et des enseignantes et enseignants) dans leur démarche de prévention et leur propose des outils pour faciliter leurs interventions. Avec l'appui d'un comité de travail, elle a conçu un guide pour le développement des comportements attendus.

« Dans la gestion des situations de violence, on est passé d'une approche répressive à une approche éducative. Cette évolution répond à un besoin réel de soutien du personnel enseignant en matière de gestion de classe et de gestion de comportements difficiles », précise-t-elle.

## DES NOUVEAUX ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Sophie Bourque fait aussi partie d'un comité d'experts sur la cyberintimidation. Elle a contribué à la rédaction d'un modèle d'analyse de gestion des situations en ligne.

« Il y a de nouveaux lieux d'interactions entre les élèves en dehors des lieux physiques de l'école. Les interventions dans le cyberespace se traduisent parfois par des pratiques non encore



Sylvie Bourgeois

balisées qui soulèvent des questions éthiques, notamment sur le plan de la vie privée des élèves. Aussi, l'adulte qui intervient sur les réseaux sociaux s'expose à trouver de l'information qu'il ne cherchait pas et qui l'oblige à intervenir. Il est donc primordial de réfléchir collectivement à ces nouveaux enjeux de société », estime-t-elle.

## DES AVENUES PROMETTEUSES

Il est bien sûr impossible d'éradiquer complètement la violence et l'intimidation à l'école. Toutefois, les récentes initiatives en prévention sont prometteuses. Selon ces deux conseillères pédagogiques, plusieurs facteurs expliquent les récents succès rencontrés, dont la



Sophie Bourque

définition précise des responsabilités, un meilleur réseautage professionnel, une coordination accrue des actions régionales, un partage des pratiques efficaces et la formation du personnel. La disponibilité de ressources spécialisées dans chacun des milieux est donc essentielle à une telle démarche.

« En évitant de tenir pour acquis que les enfants savent agir adéquatement sans avoir besoin de s'exercer et en travaillant sur les comportements attendus, on réduit l'incidence de la violence tout en renforçant la mission de socialisation de l'école. On fait ainsi d'une pierre deux coups! », conclut Sylvie Bourgeois. ■

1 Sylvie Bourgeois et Sophie Bourque sont respectivement membres du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de Laurentides-Lanaudière et du Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal, affiliés à la CSQ.

# INTERVENIR EN SITUATION DE CRISE

**Des crises, Alexandre Dupré en gère régulièrement. Son rôle de technicien en éducation spécialisée (TES) l'amène à intervenir de façon préventive auprès d'élèves du secondaire.**

MARTIN CAYOUEPTE CONSEILLER FPSS-CSQ

« Quand on sent qu'un jeune est en train de se désorganiser, on utilise un ton apaisant avec lui, on lui demande de verbaliser, d'expliquer ce qui le perturbe; ça évite souvent la gradation des étapes de la crise », explique-t-il.



Photo Martin Cayouette

Alexandre Dupré

## ARRÊTER LE GESTE DANGEREUX

En janvier dernier, il a suivi une formation d'intervention non violente en situation de crise offerte par la commission scolaire.

« À la base, nous avons déjà une formation d'intervention en situation de crise dans nos cours au cégep, mais cette formation a permis de rafraîchir certaines connaissances et d'uniformiser certaines pratiques. La formation nous a permis de mettre des mots sur ce qu'on faisait déjà », reconnaît Alexandre Dupré<sup>1</sup>.

« Lorsqu'on fait un arrêt d'agir, il faut être en sécurité et il faut que l'élève le soit aussi. On a donc appris quelques techniques pour intervenir de façon sécuritaire tout en arrêtant le geste dangereux », précise-t-il.

## AIDER LES JEUNES À SORTIR DE LA CRISE

Parfois, le but est de protéger les élèves contre eux-mêmes. « Il y a des clientèles, par exemple les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme, qui demandent une grande vigilance à cet

égard. Quand ça arrive, on veut protéger l'enfant pour qu'il ne se blesse pas. Au cours de la formation, on a eu la chance de pratiquer ces techniques. Nous aurions d'ailleurs aimé avoir davantage d'exercices, car c'est très utile. »

Pour désamorcer les situations de crise avant de recourir à la contention physique, Alexandre Dupré adopte une approche douce. « J'utilise aussi un bon timbre de voix, un ton qui n'est pas menaçant, et j'essaie de détecter la phase de la crise pour savoir où le jeune en est rendu. »

Toutes ces techniques d'intervention ne peuvent être bien pratiquées sans un bon jugement de la situation. « Il faut aider le jeune à sortir de la crise et n'intervenir physiquement qu'en dernier recours. Heureusement, on arrive rarement à ce stade, car il y a beaucoup d'autres étapes avant. »

## UNE RECONNAISSANCE IMPORTANTE

Selon Martin Contant<sup>2</sup>, la formation qu'a reçue Alexandre Dupré par la commission scolaire constitue un pas dans la bonne direction pour l'employeur.

« Je suis heureux que cette formation ait été offerte aux TES, aux préposés aux élèves handicapés, aux surveillantes de diner, au personnel administratif, bref à tout le personnel de soutien qui peut avoir à intervenir auprès des élèves en situation de crise. C'est une reconnaissance de l'importance du personnel de soutien dans nos écoles. Ça fait des années qu'on demandait à ce qu'il y ait de la formation et des règles pour intervenir dans de telles situations; il faut que ça continue! » ■

<sup>1</sup> Alexandre Dupré est membre du Syndicat lavallois des employés de soutien scolaire (SLESS-CSQ).

<sup>2</sup> Martin Contant est vice-président du SLESS-CSQ.

CYBERINTIMIDATION VÉCUE PAR  
LE PERSONNEL ENSEIGNANT

# NOUVELLE ÉTUDE EN COURS

NATHALIE CHABOT CONSEILLÈRE CSQ

La CSQ participe à une nouvelle étude visant à évaluer l'ampleur du phénomène de la cyberintimidation subie par le personnel enseignant du réseau public francophone. Ces travaux sont menés dans le cadre du Programme d'aide financière à la recherche et à la création de l'Université du Québec à Montréal, sous la responsabilité de Stéphane Villeneuve, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation.

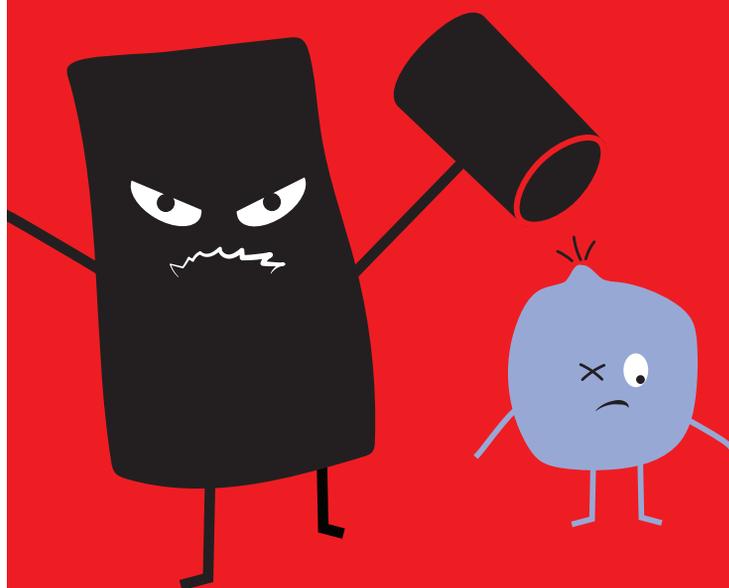
Dans un contexte où les technologies de l'information et de la communication évoluent rapidement, cette nouvelle étude permettra de nous donner l'heure juste sur ce phénomène. Les enseignantes et enseignants seront conviés à participer à la collecte de données au cours de l'année 2016-2017.

## *Pour un climat positif dans nos écoles*

Les *Grandes rencontres* : vers un climat positif et bienveillant sont des formations visant à offrir au milieu scolaire des outils supplémentaires pour prévenir et contrer l'intimidation, et contribuer ainsi à maintenir un climat positif dans les écoles. Cette initiative de la Fondation Jasmin Roy, à laquelle la CSQ est associée, est réalisée en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le Réseau des donateurs pour la paix. Pour s'inscrire ou en savoir plus, visitez [lesgrandesrencontres.com](http://lesgrandesrencontres.com).

### LES GRANDES RENCONTRES DANS VOTRE RÉGION

Laval	3 et 4 octobre 2016
Sainte-Adèle	6 et 7 octobre 2016
Québec	10 et 11 novembre 2016
Québec	17 et 18 novembre 2016
Joliette	9 et 10 février 2017
Laval	23 mars 2017
Gatineau	6 et 7 avril 2017



# LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Cris, insultes, menaces, coups, voies de fait, agressions : agissons contre la violence au travail. Déclarez les incidents et **parlez-en à votre syndicat.**

**Prévenir  
et guérir**



Centrale des syndicats  
du Québec

**CSQ**

Pour des conseils et des solutions,  
consultez votre syndicat ou

**[lacsq.org/sst](http://lacsq.org/sst)**

PRÉVENTION DE L'HOMOPHOBIE ET DE LA TRANSPHOBIE

# Des activités éducatives pour le primaire et le secondaire

*Parler de diversité sexuelle et d'identité de genre avec les jeunes du primaire et du secondaire n'est pas toujours facile. Plusieurs enseignantes et enseignants sont plus à l'aise d'aborder ces questions dans le cadre d'activités pédagogiques structurées.*

NATHALIE CHABOT  
CONSEILLÈRE CSQ

C'est pour répondre à ce besoin qu'a été développé le guide pédagogique *Comment utiliser la littérature jeunesse pour contrer l'intimidation et la transphobie?*.

Testé auprès d'élèves, ce matériel est composé de différents modules. On y trouve, notamment, des informations éclairantes permettant de mieux comprendre comment utiliser la littérature jeunesse et en faire l'arrimage avec les compétences disciplinaires.

Différentes activités d'apprentissage sont proposées, certaines pour le deuxième cycle du primaire et d'autres pour le secondaire. Chaque activité s'appuie sur un ouvrage de littérature jeunesse, une vidéo ou un film qui peut être utilisé dans le cadre des cours de français ou d'éthique et culture religieuse. Une activité complémentaire est également proposée pour les cours d'arts plastiques au second cycle du primaire.

Dans chaque cas, un cahier destiné à l'enseignante et l'enseignant ainsi qu'une fiche de travail pour l'élève sont proposés. Des diaporamas, conçus pour accompagner l'enseignement, s'ajoutent pour plusieurs des activités destinées aux élèves du secondaire.

L'importance d'agir pour contrer l'homophobie et la transphobie en milieu scolaire est reconnue, de nombreuses études ayant démontré la gravité du problème et les conséquences sur les jeunes qui en sont victimes. Pour accéder gratuitement au précieux matériel, visitez le site [diversite.lacsq.org](http://diversite.lacsq.org). Pour toute question, écrivez-nous à l'adresse suivante : [diversite@lacsq.org](mailto:diversite@lacsq.org). ■

Le Comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre (CSQ), l'organisme communautaire Jeunes Adultes Gai-e-s (JAG) et la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM se sont alliés pour réaliser ce projet, dans le cadre d'une subvention du Bureau de lutte contre l'homophobie du ministère de la Justice du Québec.

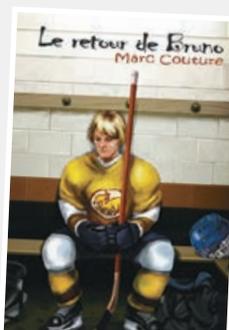
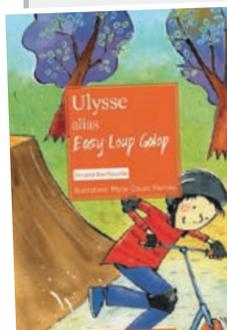
## LISTE DES OUVRAGES UTILISÉS

### Au primaire

- Le retour de Bruno
- Ulysse alias Easy Loup Galop
- La danse des brutes (vidéo)

### Au secondaire

- Pas toi une tapette! (bande dessinée)
- C.R.A.Z.Y. (film)
- La face cachée de Luna
- La fille qui rêvait d'embrasser Bonnie Parker
- Love is all you need
- Philippe avec un grand H



# BÂTIR DES HORAIRES ET DES GRILLES, UN DÉFI AU QUOTIDIEN

*Derrière les horaires et les grilles, il y a une technicienne en organisation scolaire.*

MARTIN CAYOUCETTE CONSEILLER FPSS-CSQ

Mylène Robillard<sup>1</sup> est technicienne en organisation scolaire (TOS). Elle avoue avoir été attirée par le côté casse-tête de cet emploi. « On doit placer plusieurs éléments dans un tout cohérent. Ce qui nourrit notre sentiment de fierté, c'est de réussir à placer les informations à la satisfaction de tous. »

Des casse-têtes, il y en a plus d'un. Elle les résout patiemment et avec efficacité depuis huit ans à l'école secondaire de la Pointe-aux-Trembles de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. « Pour occuper un tel poste, il faut avoir un côté pragmatique, il faut raisonner », reconnaît-elle.

## L'ART DE GÉRER LES CHOIX DES ÉLÈVES

Une fois l'horaire-maitre défini, il faut gérer les horaires des élèves en tentant de respecter leurs préférences. « Au début de l'année, tout va très vite, et il faut apporter les correctifs rapidement. »

Même si des logiciels, tels que GPI, Excel ou Access, simplifient la tâche de la technicienne, le travail s'est complexifié au fil du temps. « Il y a quelques années, il y avait peu de cours optionnels, et ils ne répondaient pas nécessairement aux besoins de tout le monde. Maintenant, il y en a plus, ils rejoignent mieux les intérêts des élèves, mais il faut gérer ces choix », précise Mylène Robillard.

## DE MULTIPLES DÉFIS À RELEVER

L'année scolaire est toujours très bien remplie. « Au début de l'année, on ajuste les horaires; à la mi-année, on note les



Photo Martin Cayouette

Mylène Robillard

choix de cours pour l'année suivante; et à la fin de l'année, on confectionne les horaires d'examens, tout en colligeant les statistiques sur la réussite. Entre septembre et juin, on doit aussi élaborer les sessions d'examens, produire les bulletins et préparer des rapports statistiques généraux. »

Les lignes et les colonnes habitent aussi son quotidien. Au fil des ans, elle a d'ailleurs monté une grille comparative qui est bien appréciée. « Cela permet de consulter d'un coup d'œil les résultats et les absences des élèves. J'ai développé cette grille en collaboration avec les ressources informatiques. Il s'agit d'un outil précieux pour le suivi des élèves en difficulté », raconte-t-elle fièrement.

« Il faut aussi s'assurer que tous les dossiers sont conformes aux règles du ministère, puisqu'ils sont vérifiés chaque année, et certaines erreurs peuvent avoir des incidences financières pour l'école. »

## UNE ÉQUIPE FORMIDABLE

Lorsque Mylène Robillard procède aux inscriptions de nouveaux élèves, elle travaille en étroite collaboration avec la conseillère d'orientation et les secrétaires pour que tous les éléments soient conformes. « Nous avons une très belle équipe, on travaille toutes ensemble. J'adore mon milieu de travail! » ■

<sup>1</sup> Mylène Robillard est membre du Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île (CSQ).

## PASSE-PARTOUT

# UN SERVICE MÉCONNU ET POURTANT ESSENTIEL

*L'entrée à la maternelle constitue un passage important dans la vie d'un enfant et de ses parents. En raison de leur influence déterminante, ces derniers jouent un très grand rôle dans la scolarisation de leur enfant. Et si l'on misait davantage sur le soutien des compétences des mères et des pères pour favoriser la réussite scolaire de leurs enfants? Une idée au cœur du programme d'éducation préscolaire Passe-Partout<sup>1</sup>.*

MARIE-FÉLIXE BARIL-NADEAU STAGIAIRE CSQ  
CATHERINE GAUTHIER RÉDACTRICE EN CHEF



Julie Aubin

Photo François Laliberté

**L**ancée en 1978 par le ministère de l'Éducation, cette initiative demeure unique en son genre. Destinée aux familles ayant un enfant âgé de 4 ans, elle vise principalement à susciter la participation active des parents et le développement de leurs compétences parentales, à encourager la collaboration entre l'école et la famille, ainsi qu'à favoriser une intégration progressive, positive et stimulante des futurs écoliers à leur nouveau milieu.

### UNE TRANSITION EN DOUCEUR À L'ÉCOLE

« La transition à l'école n'est jamais facile pour l'enfant, mais on oublie souvent le parent dans tout cela. Le programme Passe-Partout se veut donc rassurant, autant pour l'un que pour l'autre », explique Julie Aubin<sup>2</sup>, animatrice Passe-Partout et conseillère pédagogique à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin.

### PARENT ET ENFANT À L'ÉCOLE

En tandem avec une éducatrice ou un éducateur, elle accompagne des groupes depuis 15 ans et est partie prenante de l'équipe-école. Elle explique que les 25 rencontres de 2 heures prévues au programme ont lieu dans la future école des enfants et comportent 3 volets. Les activités destinées aux parents permettent, notamment, de partager des réflexions et des expériences, ce qui favorise la transition vers le milieu scolaire.

« Des rencontres mixtes permettent aussi aux parents d'accompagner et de guider leur enfant dans son développement. Ils peuvent alors jouer avec lui, l'observer et le soutenir dans son intégration à l'école. Enfin, d'autres rencontres ciblant les enfants visent, entre autres, à faciliter leur adaptation à la maternelle et à leur donner le goût de l'école. »

### UNE OFFRE INÉGALE D'UNE RÉGION À L'AUTRE

En 2013, 45 des 72 commissions scolaires du Québec étaient autorisées par

le gouvernement à offrir le programme Passe-Partout dans des écoles de milieux défavorisés ainsi que dans certaines de milieux plus favorisés.

Comme il s'agit du seul service spécifiquement conçu pour les parents, le Conseil supérieur de l'éducation a recommandé au gouvernement, en 2012, de favoriser le développement du service sur tout le territoire. Julie Aubin constate que ce n'est toujours pas le cas. Pire, l'offre tend à diminuer puisque les places perdues, en raison d'une plus petite cohorte, sont actuellement irrécupérables.

### UN PROGRAMME QUI A FAIT SES PREUVES

Johanne Pomerleau<sup>3</sup> est catégorique : « Alors qu'aujourd'hui, il y a consensus sur l'importance d'agir tôt pour prévenir les difficultés scolaires, on intervient trop peu auprès des parents, dont le rôle est pourtant fondamental. »

Julie Aubin abonde dans le même sens : Passe-Partout fait une réelle différence. « Le personnel enseignant de la mater-

## FINANCEMENT DES CPE

# NOUVELLES RÈGLES, VIEILLE MENTALITÉ



nelle constate que les petits et leurs parents arrivent dans un milieu de vie qu'ils connaissent et dont ils comprennent les codes. Les enfants se sentent en sécurité et sont plus disposés à apprendre. Les parents comprennent aussi l'importance de leur soutien, donc la collaboration famille-école est facilitée. En Beauce-Etchemin, avec un taux de participation de plus de 90 %, pour une mesure volontaire, c'est probant! » ■

1 Cadre d'organisation du MELS.

2 Julie Aubin est membre du Syndicat du personnel professionnel de l'éducation de Chaudière-Appalaches (CSQ).

3 Johanne Pomerleau est présidente de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ).

## LES MATERNELLES 4 ANS, UN ENJEU IMPORTANT

Le gouvernement réfléchit actuellement sur l'offre des maternelles 4 ans. La CSQ a une position très claire sur cette question. Sa priorité demeure la défense d'une offre de services de garde de qualité et en quantité suffisante pour la petite enfance. Elle continue de demander que soit favorisé l'accès aux services de garde en milieu familial, en installation et en milieu scolaire pour les enfants venant de milieux défavorisés, en complémentarité des services déjà existants. Elle recommande aussi le développement du service d'animation Passe-Partout et de l'offre de la maternelle 4 ans en milieu défavorisé.

**Dévoilées à la fin du printemps, les nouvelles règles budgétaires qui encadreront désormais le financement des CPE sortent tout droit de la vieille mentalité d'austérité dénoncée à plusieurs reprises.**

CHRISTOPHER YOUNG CONSEILLER FIPEQ-CSQ

Malgré la mobilisation sans précédent des parents du Québec, le gouvernement a choisi d'aller de l'avant avec ses coupes récurrentes de 120 millions de dollars annuellement dans les CPE. Ces derniers, déjà victimes de vagues de compressions à répétition lors des dernières années, voient donc les enveloppes qui leur sont versées considérablement diminuées, particulièrement celles servant à s'occuper des enfants de quatre ans.

Cette décision de poursuivre les coupes est d'autant plus aberrante que le gouvernement du Québec a affiché des surplus dans son dernier budget.

«Le gouvernement du Québec ne peut plus se cacher derrière le déficit, puisque celui-ci n'existe plus<sup>1</sup>. S'il veut poursuivre dans son démantèlement du réseau québécois de la petite enfance, c'est strictement pour des raisons idéologiques. On prend le modèle du privé, et on l'utilise pour justifier des coupes aux CPE, même si ceux-ci fournissent des services de qualité supérieure», explique Valérie Grenon<sup>1</sup>.

## L'INSULTE À L'INJURE

Les libéraux ont couronné le tout avec l'allocation de transition et les consignes accompagnant celle-ci. L'enveloppe de 60 millions de dollars pour cette année devait servir à atténuer les effets immédiats des coupes sur les services aux enfants. Or, dans un document explicatif sur cette allocation, le gouvernement recommande d'utiliser les sommes pour verser des montants liés à des fins d'emploi ou pour payer des avocats en cas de litiges entourant les fins d'emploi.

«Le gouvernement Couillard veut utiliser l'argent des contribuables pour mettre dehors des éducatrices et des intervenantes. C'est absolument contraire aux intérêts des enfants. Le réseau public est le meilleur choix pour nos enfants, un choix que nos élus devraient faire eux aussi», ajoute-t-elle.

Pendant que le gouvernement s'obstine dans son approche comptable réductrice de la petite enfance, la CSQ et la FIPEQ-CSQ continueront de réclamer un changement de cap pour sauver le réseau public québécois des services de garde. ■

<sup>1</sup> Valérie Grenon est vice-présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ).

Plus de 2000 services de garde sur [monmilieufamilial.org](http://monmilieufamilial.org)!

Moins d'un an après son lancement, le site [monmilieufamilial.org](http://monmilieufamilial.org) a passé le cap des 2000 services de garde inscrits. Les parents désirant faire bénéficier leurs enfants d'un service de garde en milieu familial de qualité, avec une responsable membre de la FIPEQ-CSQ, peuvent se rendre sur [monmilieufamilial.org](http://monmilieufamilial.org) et voir les places disponibles près de chez eux.

## CSQ Affiliation syndicale

# UN SYNDICAT INDÉPENDANT CHOISIT LA FPEP-CSQ

**L'Association du personnel du Collège Ville-Marie a choisi, à l'unanimité, de s'affilier à la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ). Une décision qui comble un important besoin en expertise et en formation, selon le président du syndicat.**

FRANÇOIS BEAUREGARD COLLABORATION



Sébastien Bordeleau, président, et Sophie Lesiège, membre du conseil exécutif

Photo François Beauregard

« On en était rendus là dans notre démarche de réflexion sur notre avenir syndical. On avait besoin de formaliser nos procédures et d'aller chercher de l'expertise. La Fédération répond vraiment à nos besoins, car on peut y suivre de la formation, mieux connaître la réalité des autres syndicats affiliés et développer des façons de faire plus rigoureuses, tout cela, afin de mieux assurer notre rôle de représentation. De plus, il y a toujours quelqu'un pour répondre à nos questions, le service de relations de travail est efficace et nous permet de nous décharger de certaines tâches plus spécialisées que nous devons exécuter auparavant au local », explique Sébastien Bordeleau.

Ce collège accueille environ 500 élèves parmi lesquels on compte, notamment, des élèves en difficulté. Pour Sébastien Bordeleau, ce qui distingue le collège où il enseigne depuis 18 ans, c'est l'esprit d'équipe : « Ici, on travaille dans un petit établissement où les liens sont tissés serrés. »

Mieux assurer la défense des membres et maintenir de saines relations de travail, voilà des préoccupations au cœur du travail du conseil exécutif du syndicat. Cet exécutif, dont la composition présente une parité entre les femmes et les hommes, est aussi représentatif des différents corps d'emplois, puisqu'on y trouve un technicien en immeuble, une surveillante d'élèves et une enseignante en mathématiques, en plus du président.

Quand on demande à Sébastien Bordeleau quel bilan son équipe fait de ces quelques mois d'affiliation, il répond sans hésiter : « On a rejoint une organisation qui répond bien à nos attentes, une fédération qui fait vraiment la différence. » ■

# L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE OU LA NÉCESSAIRE RÉSISTANCE

*De l'Amérique du Nord à l'Europe, de nombreuses voix se font entendre pour valoriser le travail enseignant, notamment en renforçant l'autonomie professionnelle.*

PIERRE AVIGNON CONSEILLER FEC-CSQ

Cette préoccupation déborde d'ailleurs du milieu de l'éducation et semble être une forme d'appel à la résistance face aux mutations du marché du travail et au « management totalitaire », comme le qualifie l'auteur Alain Deneault<sup>1</sup>.

La revendication pour plus d'autonomie professionnelle rencontre un fort appui de la part des enseignantes et enseignants de cégep. Elle constituait d'ailleurs une priorité lors de la dernière ronde de négociations pour de nombreux groupes du Front commun. Elle était aussi le thème du XXI<sup>e</sup> congrès de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ).

« Depuis plusieurs années, on sent une volonté du corps professoral de regagner du terrain face à l'extension du pouvoir des gestionnaires. Il y a un ras-le-bol qui existe car nous devons toujours faire plus avec moins, tout en étant soumis à de nouveaux processus d'évaluation, comme celui de l'assurance qualité mis en place par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial », explique Lucie Piché<sup>2</sup>.



Photo François Beaugard

Lucie Piché

## PRESCRITE, GAGNÉE OU RECONNUE?

De l'autonomie prescrite par l'employeur à l'autonomie « gagnée » par les syndicats, en passant par celle reconnue comme faisant partie intégrante d'une profession, l'autonomie professionnelle peut référer à différentes dimensions.

« En ce qui concerne spécifiquement les enseignantes et enseignants de cégep, on a pu constater que la convention collective contient plusieurs disposi-

tions qui mettent de l'avant l'autonomie professionnelle. D'un point de vue individuel, la préparation, la prestation et l'évaluation des cours relèvent bien de chaque enseignante et enseignant. Toutefois, cela s'accompagne d'une autonomie collective qui s'exerce surtout au sein des départements qui ont des fonctions liées notamment aux conditions d'admission des étudiantes et étudiants ou aux méthodes pédagogiques. Le rôle de représentation collective du syndicat est également prévu dans plusieurs clauses », poursuit-elle.

De plus, la Loi sur les collèges contient des articles qui permettent au personnel des cégeps de participer aux instances que sont le Conseil d'administration et la Commission des études.

## DES PISTES D'ACTION

Ces constats sur les espaces d'autonomie existants cachent cependant plusieurs transformations qui les ont mis à mal. « La valorisation des modes de gestion issus du secteur privé a restreint les possibilités de participation et de consultation, tout en augmentant la charge de travail. Il s'avère donc nécessaire de renforcer plusieurs espaces d'influence et de réaffirmer le rôle central du travail en collégialité dans les cégeps », conclut-elle. ■

1 DENEULT, Alain (2013). *Gouvernance. Le management totalitaire*, Montréal, Lux éditeur, 200 p.

2 Lucie Piché est la nouvelle présidente de la FEC-CSQ.

# Une femme en action pour les jeunes autochtones

*Inspirés par la Commission de vérité et réconciliation, du personnel enseignant et des étudiants du Collège Dawson décident, il y a deux ans, de lancer The First Peoples Initiative afin de développer des services de soutien aux jeunes autochtones. En février dernier, le First Peoples' Centre a ouvert ses portes. Rencontre avec sa coordonnatrice, Orenda Boucher.*

NICOLE DE SÈVE COLLABORATION

« Née à Kahnawake, j'ai été marquée dans ma jeunesse par l'exemple de ma mère, seul parent de notre famille. Je l'ai toujours vu étudier. C'était une priorité, pour elle, que mon frère et moi soyons scolarisés », raconte-t-elle.

Ce ne fut pourtant pas un parcours facile pour elle, ne sachant pas comment trouver les ressources pour ne pas décrocher. « Venant d'une société où la tradition orale est importante, j'avais une manière différente d'apprendre, davantage par l'écoute et l'expérimentation que par les livres. »

## LE DÉSIR PROFOND DE CHANGER LES CHOSES

Au cours de son cheminement scolaire, elle n'a jamais rencontré d'enseignante ou d'enseignant autochtone. « Lorsque je suis arrivée au Collège Dawson en tant qu'étudiante, il n'y avait pas de services spécifiques pour les autochtones. Je me sentais seule. Je me suis isolée. Même chose lorsque j'ai fréquenté l'Université Concordia. »

Elle remarqua aussi l'absence des peuples autochtones dans les livres de classe. « J'ai compris assez rapidement



Photo Jean-François Leblanc

**Orenda Boucher, membre de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ)**

que le système était conçu de manière à nous exclure. Cela est devenu une motivation importante pour moi de poursuivre mes études, car je voulais changer cela! »

## UN LIEU ESSENTIEL POUR LES JEUNES AUTOCHTONES

Forte de ses quatre années d'enseignement à l'Institution Kiuna d'Odanak – le premier cégep consacré à l'éducation des autochtones –, de ses liens avec sa communauté et de ses propres recherches comme doctorante à l'Université d'Ottawa, elle est prête à relever le défi.

« Le First Peoples' Centre, c'est un local aménagé de manière à ce que les jeunes autochtones puissent se retrou-

ver entre eux, décompresser dans un endroit sécuritaire, utiliser les ordinateurs pour leurs travaux et recevoir l'aide pédagogique nécessaire. »

## UNE CONFIDENTE IMPORTANTE

À titre d'intervenante de première ligne, Orenda Boucher devient la confidente à qui parler. « Plusieurs ont quitté leur communauté pour poursuivre des études collégiales, et l'ennui devient un problème majeur. »

Elle oriente les jeunes dans les différents services du collège, notamment l'accès au soutien pédagogique. « Parfois, je leur tiens la main pour les accompagner à leurs premiers rendez-vous ou les soutenir dans les situations d'urgence. »

## DES ENJEUX CRUCIAUX

Et puis il y a toutes ces initiatives en marche : la création du Jardin des trois sœurs, le Festival des récoltes, l'engagement des jeunes autochtones dans des projets bénévoles auprès de la communauté et la réalisation d'activités sur la culture des Premières Nations à l'intention de la population étudiante du collège.

L'expérience est neuve, mais les enjeux sont cruciaux. Cette année, 22 nouveaux autochtones fréquenteront le Collège Dawson. Le défi : leur permettre de développer un sentiment d'appartenance et de réussir leur scolarité. Un dossier à suivre. ■

TECHNICIENNES ET TECHNICIENS  
EN TRAVAUX PRATIQUES

# Une nouvelle classe d'emploi est nécessaire

Dans les laboratoires des techniques collégiales en santé, des activités réservées peu banales sont réalisées au quotidien par le personnel en travaux pratiques qui accompagne les jeunes.



Photo Jean-François Bermeur

GABRIEL DANIS CONSEILLER CSQ

Au fil du temps, les tâches et les responsabilités des techniciennes et techniciens en travaux pratiques (TTP), tout comme les exigences liées à leur emploi, ont considérablement évolué. Aujourd'hui, tous les éléments sont rassemblés pour justifier la création d'une nouvelle classe d'emploi.

« Dans les programmes techniques en santé, il n'est pas rare pour les TTP de manipuler des radiations ionisantes, d'administrer des médicaments, de réaliser des prises de sang et des injections sous-cutanées, ou de mélanger des substances en vue de terminer la préparation d'un médicament. Ces activités réservées font partie de leur travail quotidien et nécessitent l'appartenance à un ordre professionnel », explique Anne Dionne<sup>1</sup>.

« Les cégeps exigent d'ailleurs que les TTP aient un permis d'exercice lié à la discipline, sans toutefois reconnaître la spécificité et la complexité de leur travail, pas plus que leurs responsabilités ou leurs qualifications particulières. Or, cette exigence – qui coûte plusieurs centaines de dollars par année et n'est pas remboursable par l'employeur – n'est pas prévue au plan de classification du personnel de soutien des cégeps. Tout cela justifie, à notre avis, la création d'une nouvelle classe d'emploi », ajoute-t-elle.

## UN COMITÉ À L'AUTOMNE

Depuis 2010, la Fédération travaille à la création de cette nouvelle classe d'emploi. Lors de la dernière négociation, le Comité patronal de négociation des collèges a accepté de discuter de cette revendication dans le cadre d'un comité, dont les travaux débiteront cet automne. Un dossier à suivre! ■

## Une bataille qui en rappelle une autre

La lutte qui s'amorce pour les TTP rappelle la création, en 2008, de la classe d'emploi Agente ou agent à la prévention et à la sécurité qui avait été obtenue grâce aux efforts du Syndicat du personnel de soutien du Collège d'Ahuntsic et de la FPSES-CSQ. Ce gain avait permis d'embaucher des agents de sécurité plus qualifiés et à l'emploi du collège, freinant du même coup les volontés de sous-traitance qui planaient à l'époque, à la suite des attentats au Collège Dawson.

<sup>1</sup> Anne Dionne est présidente de la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ).

## LE DROIT À L'AVORTEMENT

# L'HISTOIRE D'UNE GRANDE LUTTE

*Le droit à l'avortement libre et gratuit et l'accès à des services de planification familiale ont été gagnés de chaude lutte.*

NICOLE DE SÈVE COLLABORATION

**D**ans son plus récent essai, *La bataille de l'avortement. Chronique québécoise*, Louise Desmarais retrace le fil de cette lutte importante menée au cours des quarante dernières années par des féministes de partout au Québec issues de divers horizons, dont le mouvement syndical. Elle rappelle d'ailleurs que la CSQ (alors la CEQ) a été, en 1973, la première centrale syndicale québécoise à prendre officiellement position en faveur de la décriminalisation complète de l'avortement<sup>1</sup>. Le magazine l'a rencontrée.

Son projet : retracer l'histoire de cette bataille riche et extrêmement complexe, où tous les acteurs de la société québécoise ont été dans la mêlée. « Plus je travaillais, plus je me rendais compte que les médias ne parlaient de l'avortement qu'autour du combat du Dr Morgentaler. C'est l'aspect judiciaire qui l'emportait. Je voulais rectifier les faits », explique-t-elle.

### UNE STRATÉGIE EFFICACE

À son avis, le succès de la lutte des militantes féministes québécoises réside dans le fait qu'elles ont réussi à sortir l'enjeu du champ juridique pour le placer sur les terrains politique et de l'opinion publique.

« L'enjeu était de faire adhérer les femmes à la liberté de choix et de les convaincre que le droit à l'avortement libre et gratuit est un droit fondamental. En affirmant se battre pour le droit à l'avortement dans les services publics – et non pour le droit des médecins de pratiquer des avortements dans leur clinique –, les féministes ont changé totalement l'orientation de la lutte. »

### LES SYNDICATS, DES ALLIÉS DE TAILLE

Selon Louise Desmarais, la contribution des comités de la condition des femmes des syndicats a été déterminante.

« La première alliance a été avec la CEQ, puis les comités de la condition des femmes des autres organisations syndicales ont emboîté le pas. Ensemble, ils ont apporté le soutien technique et organisationnel aux coalitions féministes et à toutes les grandes manifestations. Ils ont permis d'étendre la lutte partout à travers le Québec et d'obtenir des victoires. On ne parle pas assez de leur contribution. »

### « C'EST MON CORPS, C'EST MA VIE »

L'autre force du mouvement, c'est d'avoir maintenu un discours très radical pendant des années. Le cas de Chantal Daigle en est révélateur. « Cette femme, alors âgée de

20 ans, a déclaré : « C'est mon corps, c'est ma vie. Il n'y a pas un gars qui va me dire quoi faire. JE vais décider. » Elle avait intégré le discours du droit fondamental à l'avortement, tout comme la population qui l'a appuyée dans sa lutte et s'est mobilisée pour elle. Les féministes venaient de récolter les fruits de 25 années de luttes. »

Certes, il y a eu le jugement de la Cour suprême du Canada en faveur de Chantal Daigle, mais, selon Louise Desmarais, cela n'a eu presque aucun effet car, depuis 1976, les médecins pratiquaient déjà librement l'avortement. La bataille, c'était d'offrir des services gratuitement dans toutes les régions du Québec, que ce soit dans les CLSC ou les centres de santé des femmes. Il fallait aussi contrer l'imposition de frais supplémentaires dans les cliniques privées, une lutte remportée en 2006.

### LES ENJEUX ACTUELS

Louise Desmarais rappelle que les enjeux actuels, soit l'accès aux services, la contraception gratuite et l'éducation sexuelle à l'école, sont des revendications des années 1970 pour lesquelles on doit encore se battre. Les mesures d'austérité l'inquiètent aussi. Son constat est brutal.

« On a démolé les cliniques de planification des naissances et de contraception, surtout offertes dans les CLSC et dont la proximité est essentielle pour la santé des femmes. En déstructurant ces cliniques, en amputant leur approche communautaire et leur rôle de prévention en matière de santé reproductive des femmes, on attaque directement les droits des femmes. On est redevenus hospitalo-centristes au lieu d'être en mode préventif. »

La militante de longue date appelle à la prudence. « Nous avons cinq décisions de la Cour suprême difficiles à renverser. Au Québec, le mouvement antiavortement est moribond. Nous avons 40 ans de victoires et les pro-vie ont 40 ans de défaites. Toutefois, si nous avons gagné la bataille du droit à

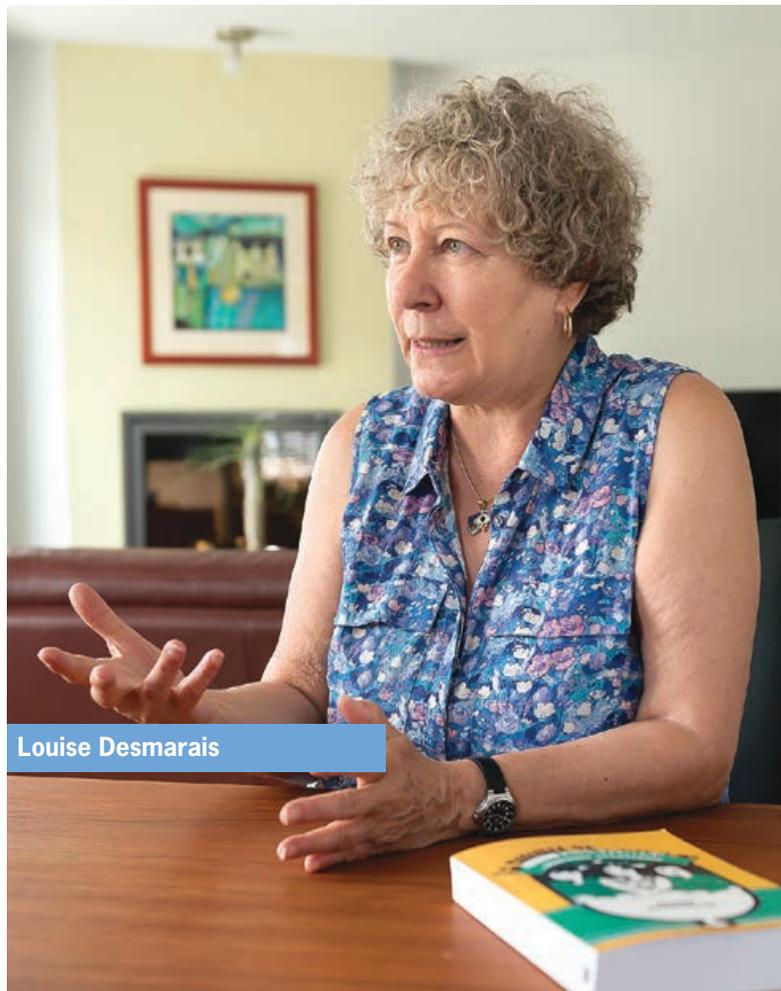


Photo François Beaugard

Louise Desmarais

l'avortement, nous ne devons pas nous asseoir sur nos lauriers, car les forces conservatrices sont là. »

À preuve, Louise Desmarais rappelle que, depuis 1989, près d'une trentaine de projets de loi privés visant à recriminaliser l'avortement ont été déposés à Ottawa et qu'il est toujours possible, pour le gouvernement fédéral, de limiter le recours à l'avortement par voie législative. ■

<sup>1</sup> Résolution du XXIII<sup>e</sup> congrès de la CEQ (aujourd'hui CSQ), en 1973 : « Que la CEQ prenne position pour la légalisation et la libéralisation de l'avortement de sorte que, dans le cas d'une grossesse non désirée, toute femme le voulant ait la possibilité d'obtenir un avortement dans de saines conditions médicales et psychologiques. »

NOUVEAUX POUVOIRS DE LA RAMQ

## *Un trop petit pansement pour stopper l'hémorragie budgétaire?*

**Les multiples problèmes de facturation abusive dénoncés par la vérificatrice générale du Québec forcent le gouvernement à accorder davantage de pouvoir à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), afin que celle-ci puisse exercer plus adéquatement son rôle de surveillance et d'intervention.**

LISE GOULET CONSEILLÈRE CSQ

Pour la CSQ, il s'agit d'un bien trop petit pansement pour stopper l'hémorragie budgétaire que représentent la rémunération hors de contrôle des médecins et les frais accessoires abusifs et illégaux.

### LA SOURCE DU PROBLÈME

La RAMQ pourra recouvrer d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé, ou d'un tiers, une somme illégalement obtenue sans qu'une demande de remboursement ne lui soit préalablement présentée. Selon le ministre Barrette, les pouvoirs étendus de la RAMQ, l'ajout de sanctions administratives pécuniaires et l'augmentation significative des amendes imposées devraient corriger les pratiques fautives. Vraiment?

Les problèmes de facturation abusive, volontaire ou non, découlent des modèles de rémunération déjà très complexes qui occasionnent de nombreuses erreurs de facturation, selon les aveux mêmes de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

« L'ajout de mécanismes de gestion et de contrôle de plus en plus élaborés et couteux n'est certainement pas la voie à suivre. En fait, il est urgent de réviser le mode de rémunération des médecins québécois », insiste Sonia Éthier<sup>1</sup>.

Même l'Association médicale du Québec (AMQ), qui représente près de 10 000 médecins, reconnaît qu'il est impératif de réduire l'importance du paiement à l'acte et de privilégier un mode de rémunération mixte où la capitation<sup>2</sup> et le salariat seraient davantage valorisés.



Photo iStock

### METTRE FIN AUX FRAIS ACCESSOIRES DE SANTÉ

La nécessité de rehausser les pouvoirs de la RAMQ est liée également à la multiplication des frais abusifs facturés aux patientes et aux patients. À ce titre, la CSQ accueille, avec un certain soulagement, l'annonce du gouvernement d'interdire la facturation de frais accessoires, pourtant autorisée au Québec depuis novembre dernier, mais toujours illégale en vertu de la Loi canadienne sur la santé.

La CSQ surveillera très attentivement l'évolution de ce dossier. « Telle que le propose le ministre Barrette, l'inclusion des frais accessoires dans les ententes de rémunération négociées de façon confidentielle soulève des réserves majeures. Cette façon de faire nous priverait d'informations essentielles pour évaluer collectivement la pertinence des choix exercés. Les inclure d'office, c'est présumer d'emblée de leur légitimité. Or, nous ne sommes pas dupes! » avertit la syndicaliste. ■

### Rémunération à l'acte en 2014-2015

- Plus de 11 000 codes facturables
- 55 millions de demandes de paiement traitées par la RAMQ
- 2 % des médecins ont fait l'objet d'une vérification...

<sup>1</sup> Sonia Éthier est la première vice-présidente de la CSQ.

<sup>2</sup> Ressources financières allouées en fonction du nombre de personnes prises en charge.



## Les protections RésAut CSQ

# L'HISTOIRE D'UN SUCCÈS QUI SE FÊTE EN RISTOURNE

Les protections RésAut CSQ célèbrent leur 30<sup>e</sup> anniversaire. Pour souligner l'événement, une ristourne de 30 dollars sera versée pour chaque police d'assurance auto ou habitation en vigueur au 31 mars 2016 et pour toutes les nouvelles polices souscrites avant le 31 décembre 2016<sup>1</sup>. Au total, plus de 2 700 000 dollars seront partagés cette année entre les assurés du régime. Il s'agit de la troisième ristourne dans l'histoire du régime. En 2011 et en 2014, les membres assurés s'étaient partagé plus de 2 000 000 de dollars (25 dollars par police).

### Quand la force du groupe fait toute la différence

Le régime offre de nombreux privilèges se traduisant, notamment, par une économie moyenne de 300 dollars<sup>2</sup> par année pour les personnes assurées qui souscrivent leurs assurances auto et habitation à La Personnelle. Le régime offre également :

- une gamme complète de produits d'assurance auto, habitation et entreprise;
- le soutien d'agents certifiés qualifiés quant au choix des protections ou des mesures de prévention;
- un service d'indemnisation accessible et efficace.

« Nous négocions pour nos membres des rabais exclusifs, un éventail de protections parmi les meilleures de l'industrie, et c'est la CSQ qui les représente en cas de conflit lors du règlement d'un sinistre. Ensemble, nous sommes plus forts, et cela n'a jamais été aussi vrai qu'avec l'assurance de groupe! », explique Daniel B. Lafrenière, responsable politique et secrétaire-trésorier de la CSQ.

Il rappelle que **Les protections RésAut CSQ** sont le fruit d'un important partenariat, conclu en 1986, entre la CSQ (alors la CEQ) et La Personnelle (alors La Sécurité). L'entente novatrice a servi de modèle, par la suite, pour tout ce qui a été développé au Québec en matière d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise. Aujourd'hui, la CSQ est le plus important partenaire de La Personnelle, comptant plus de 83 000 polices d'assurance en vigueur.

### Un taux de satisfaction incomparable

Avec un taux de rétention de 98 %, le régime **Les protections RésAut CSQ** a tous les atouts pour plaire. N'hésitez pas à parler du régime à vos collègues et à en faire profiter votre personne conjointe et vos enfants à charge, qui sont aussi admissibles au régime.

Pour demander une soumission :

1 888 476-8737



csq.lapersonnelle.com

Les  
protections  
RésAut   
Assurances auto, habitation et entreprise



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

1. Ces ristournes seront versées pour toutes les nouvelles polices d'assurance auto ou habitation souscrites en 2016, et en vigueur au 31 décembre 2016 ou prenant effet en 2017. Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer.

2. Il s'agit du montant calculé pour un détenteur d'un contrat d'assurance auto et habitation à la suite d'une étude réalisée en 2013. Le montant inclut le rabais accordé pour un contrat d'assurance auto et un contrat d'assurance habitation combinés. Le montant est variable et ne peut être garanti. Il est calculé par rapport à la tarification d'autres assureurs.

# NOURRIR L'ESPOIR

*Philosophe de l'éducation, Normand Baillargeon pose son regard sur la société. Au printemps dernier, le magazine l'a rencontré. Deuxième partie de cet entretien.*

CLAUDE GIRARD CONSEILLER CSQ



Photos François Beaugard

Normand Baillargeon

## LORSQUE L'ON TERMINE L'ÉCOLE, VAUT-IL MIEUX AVOIR UN EMPLOI OU UNE PENSÉE CRITIQUE?

Il faut avoir les deux! Avoir une pensée critique doit être la retombée absolue, pour tout le monde, d'avoir été à l'école. Après ça, ça devrait être un emploi. C'est normal que les gens se soucient d'avoir du travail. Mais je pense aussi que le fait d'avoir une pensée critique est utile pour trouver un emploi. Les personnes ayant une capacité de raisonnement, une pensée mathématique, ont des atouts supplémentaires, comme l'ont démontré des recherches menées aux États-Unis.

## CERTAINS DISENT QUE LE QUÉBEC A REMPLACÉ SON SYSTÈME SCOLAIRE CONFESSIONNEL PAR UN SYSTÈME MULTICONFESSIONNEL. QU'EN PENSEZ-VOUS?

Il y a deux aspects dans votre question : tout d'abord le fait qu'il existe encore un grand nombre d'écoles confessionnelles subventionnées au Québec, ce qui est une véritable honte. Les écoles juives, musulmanes, chrétiennes, etc., sont un emprisonnement des enfants. C'est intolérable, et pourtant le ministère continue à les subventionner.

Le deuxième aspect de votre question est plus délicat. C'est le cours Éthique et culture religieuse. Je pense que ce cours n'est pas ce qu'il fallait mettre sur pied dans les écoles et que la compréhension des religions sert ici de couverture à une promotion du fait religieux et de la religion.

Je crois qu'on est parvenu à un moment de l'histoire où la connaissance des religions peut très bien passer dans toutes sortes d'autres cours. Il est impossible d'enseigner le Moyen Âge sans parler du christianisme, des croisades et de l'islam. Il est impossible de donner un cours de biologie sans parler de l'évolution et du créationnisme. Il est impossible d'enseigner la littérature sans parler de la culture juive, etc.

Au Québec, nous sommes murs pour un cours de morale humaniste, fondant son enseignement sur l'éthique et la philosophie, adapté selon le niveau scolaire.

### QUELS SONT LES CINQ AUTEURS INCONTOURNABLES, SELON VOUS, POUR DÉVELOPPER UNE PENSÉE CRITIQUE?

J'aime beaucoup la poésie. Un des livres les plus importants de ma vie, c'est *Paroles* de Jacques Prévert. La poésie alimente la compréhension du monde, affine la sensibilité. Je pense aussi à Michael Albert et Robin Hahnel. Ils ont développé un modèle économique différent : l'économie participaliste. Ils démontrent que, dans une société comme la nôtre, avec la technologie dont on dispose, on pourrait organiser autrement la production, la consommation et l'allocation des ressources. Ça ouvre les horizons, ça nourrit l'espoir.

Bien entendu, Aristote. Il est essentiel dans ma vie. Ce qu'il a écrit est encore tellement actuel! Le philosophe Bertrand Russell; il est important également. D'ailleurs, il a écrit en 1917, pendant la Première Guerre mondiale, alors qu'il était horrifié par ce qui se passait, un livre plein d'espoir où l'on peut lire : « Et si on veut, et si on se bat, dans vingt ans, on pourrait parvenir à un monde plus humain... »

Il y a aussi Noam Chomsky, un auteur incontournable dans notre monde. Dans une récente entrevue, il racontait qu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, alors qu'il était un jeune homme, la situation de sa famille, et celle des travailleurs en général, était très dure, plus dure qu'aujourd'hui à bien des égards. Mais ils avaient de l'espoir. Ensemble, ils luttaient et ils avaient confiance que les choses changeraient.

Voilà l'espérance qui nous fait défaut, aujourd'hui. C'est comme si certains d'entre nous, moi peut-être, ainsi que d'autres intellectuels, n'avions pas nourri l'espérance. Là-dessus, je pense que les syndicats ont aussi un travail à faire.

### QUELLES SONT VOS ATTENTES À L'ÉGARD DES SYNDICATS?

Le syndicalisme est aujourd'hui l'un des rares mouvements forts et organisés disposant des moyens nécessaires pour nourrir l'espoir en montrant, par l'exemple, ce qui est possible. Plusieurs personnes sont devenues très critiques, reprochant aux syndicats d'être uniquement au service de leurs membres.

Cette critique, les syndicats doivent l'entendre et y répondre, en proposant d'autres façons de faire, de produire, d'organiser le travail. Pourquoi ne pratiquerait-on pas l'autogestion dans une usine? L'investissement à travers des fonds de travailleurs n'est pas la seule façon syndicale pour intervenir dans une entreprise. Il y a l'autogestion avec des ouvriers qui contrôlent le travail, s'organisent entre eux et reçoivent

notre appui. Je pense que c'est une avenue qui mérite réflexion et qu'il faut explorer.

Nous sommes à un moment critique où nous ne devons pas avoir peur de revoir nos modèles. C'est vrai également des syndicats, et j'espère sincèrement qu'ils sauront

le faire. Il y a de nombreux défis à relever, et nous devons faire preuve d'imagination. Je pense, notamment, au journalisme, qui traverse une crise. Il y a quinze ans, constatant que l'information était sous contrôle, j'ai proposé que des gens, dont les syndicats, se regroupent pour lancer un média indépendant. Ce fut une fin de non-recevoir. Aujourd'hui, au Québec, il y a de moins en moins de médias indépendants et il est devenu très difficile, pour un journaliste indépendant, de se faire une place et de survivre.

### LA SITUATION NE SEMBLE PAS MIEUX AUX ÉTATS-UNIS, QUAND ON VOIT L'IMPORTANCE QUE DONNENT LES GRANDS MÉDIAS À DONALD TRUMP...

Le plus inquiétant, c'est la montée de la droite avec Donald Trump, une droite quasi fasciste. Je ne dis pas qu'il s'agit de fascisme, mais plutôt de néofascisme, comme en Europe, avec Le Pen, par exemple. D'ailleurs, le contexte aux États-Unis, en Europe et même ici, au Québec, est favorable à la montée du populisme, de la démagogie et des partis néofascistes. Ces derniers éprouvent une haine de l'étranger et ils sont obsédés par l'ordre, la sécurité, la limitation des libertés

« NOUS SOMMES À UN MOMENT CRITIQUE OÙ NOUS NE DEVONS PAS AVOIR PEUR DE REVOIR NOS MODÈLES. »

individuelles, le contrôle de l'information, la fermeture des frontières, etc. Tout le monde devrait être préoccupé par ça.

**LA MONTÉE DU POPULISME EST SOUVENT ASSOCIÉE AUX PÉRIODES DE RÉCESSION. D'AILLEURS, HITLER AVAIT PROFITÉ...**

... de la grande crise qui avait suivi les accords de Versailles, effectivement. L'économiste John Keynes avait prédit ça.

**LA CAMPAGNE DE BERNIE SANDERS VOUS A-T-ELLE DONNÉ DE L'ESPOIR?**

Bien sûr! Je suis content qu'il ait mené une telle campagne, en faisant très peu de compromis. Cet homme très courageux a semé des graines qui donneront des fruits plus tard. Il y a des Américains qui, pour la première fois de leur vie, ont entendu des propos comme ceux-ci : « Nous sommes le pays le plus riche et pourtant le seul, parmi les pays civilisés, à ne pas avoir de système de santé universel et gratuit. Ce n'est certainement pas du socialisme! »

Parlant de santé, il faut également s'inquiéter, au Québec, de ce que les Libéraux font de notre système de santé. C'est ignoble! Ils sont en train de démolir ce qui devrait être l'une de nos plus grandes sources de fierté.

**POURQUOI LE MINISTRE DE LA SANTÉ, GAÉTAN BARRETTE, SE COMPORTE-T-IL AINSI?**

Encore une fois, c'est une question de classe sociale. Ça existe, la lutte des classes! Gaétan Barrette défend les intérêts de sa classe sociale. Il est probablement de très bonne foi en plus, mais il n'a pas la perspective sociale ou politique pour agir dans le sens du bien commun. Alors, sa façon de régler les problèmes, ça fait l'affaire des gens de son milieu. Et quand il décide d'agir par conviction responsable, ça revient à démanteler notre système de santé...

**LA POPULATION DEVRAIT-ELLE SE MOBILISER DERRIÈRE LE PERSONNEL DE LA SANTÉ?**

C'est ce que j'espère! Mais il y a un travail d'éducation à faire pour rappeler d'où vient le système de santé. Il s'agit d'une idée de gauche, qu'on a réussi à implanter petit à petit, après s'être battu contre ceux qui n'en voulaient pas.



**POURQUOI DES JOURNALISTES ET DES VEDETTES DES MÉDIAS DÉFENDENT-ILS LES INTÉRÊTS DES PLUS FORTUNÉS, ALORS QUE CES INTÉRÊTS SONT CONTRAIRES À CEUX DE LEUR PROPRE CLASSE SOCIALE?**

Une autre façon de formuler la question serait : pourquoi est-ce que les pauvres votent pour les plus riches? Encore une fois, il me semble que le contrôle de la conversation démocratique explique en bonne partie ce phénomène. On nous présente le problème d'une manière telle qu'aller dans cette direction paraît une évidence... Or, il faut avoir une information complète pour prendre une décision éclairée. Le fait que les médias ont tendance à couvrir les événements d'une certaine manière, que les gens ne sont pas pleinement informés de la situation, que le système d'éducation ne remplit pas complètement sa tâche, que tant de personnes ont du mal à lire explique cela aussi.

Il y a également l'absence d'alternatives crédibles. Les individus se sentent obligés d'aller dans les directions qu'on leur présente, croyant qu'il n'y a pas d'autre choix. On nous dit qu'il faut financer l'industrie pétrolière pour conserver 3 000 emplois en Alberta. Il y a peut-être d'autres manières de voir les problèmes, d'organiser la production, de penser le travail. En connaissez-vous beaucoup des exemples concrets de cette autre façon de faire qui soient crédibles? Il n'y en a pas des tonnes. Peu d'intellectuels ou d'économistes ont passé du temps à y réfléchir. Entre l'économie de marché et ce qui se passait en URSS, il y a sans doute quelque chose. Cherchons-le! Tentons des expériences! ■

# HISTOIRES DE LUTTES

*Qu'elles visent à combattre la violence, l'homophobie, la cyberintimidation ou à obtenir le droit à l'avortement, les luttes d'hier et d'aujourd'hui font couler beaucoup d'encre. Il importe toujours d'y associer les bonnes prépositions.*

MARTINE LAUZON RÉVISEURE LINGUISTIQUE CSQ

Le nom *lutte* peut être suivi des prépositions *contre*, *avec*, *pour* et *entre*, mais non de la préposition *à*. En effet, même si la forme *lutte à* est assez fréquente au Québec, elle doit être évitée, n'étant pas attestée dans les dictionnaires.

Les exemples suivants sont donc corrects : comité de lutte **contre** la violence et l'intimidation, Journée mondiale de lutte **contre** l'homophobie et la transphobie, lutte **contre** la cyberintimidation et autres dangers d'Internet, histoire de la lutte **pour** le droit à l'avortement, lutte **pour** l'égalité entre les hommes et les femmes, lutte **entre** les partis politiques.

Par contre, ceux-ci sont fautifs : lutte **à** la radicalisation, lutte **à** la pauvreté, lutte **à** la discrimination. Dans ces trois cas, la préposition *contre* est de mise.

Pour ce qui est du verbe *lutter*, il peut être suivi des prépositions *pour*, *contre*, et plus rarement *avec* selon le sens à donner au verbe et le type de complément qui suit la préposition. En voici quelques exemples : lutter **contre** un principe, lutter **contre** le racisme, lutter **pour** la justice, lutter **pour** le progrès, lutter **avec** l'ennemi.

Dans la même veine, l'expression *lutte à finir*, calque de l'anglais *fight to the finish*, fait souvent l'objet d'un contresens puisqu'elle signifie littéralement « une lutte qu'il faut finir, à laquelle il faut mettre fin ». Ainsi, lorsqu'on veut parler d'une lutte sans trêve et sans merci, qu'on mènera jusqu'au bout, jusqu'à l'obtention d'une victoire totale et décisive, on aura plutôt recours à *lutte implacable*, *lutte acharnée*, *lutte sans merci*, *lutte sans pitié*.

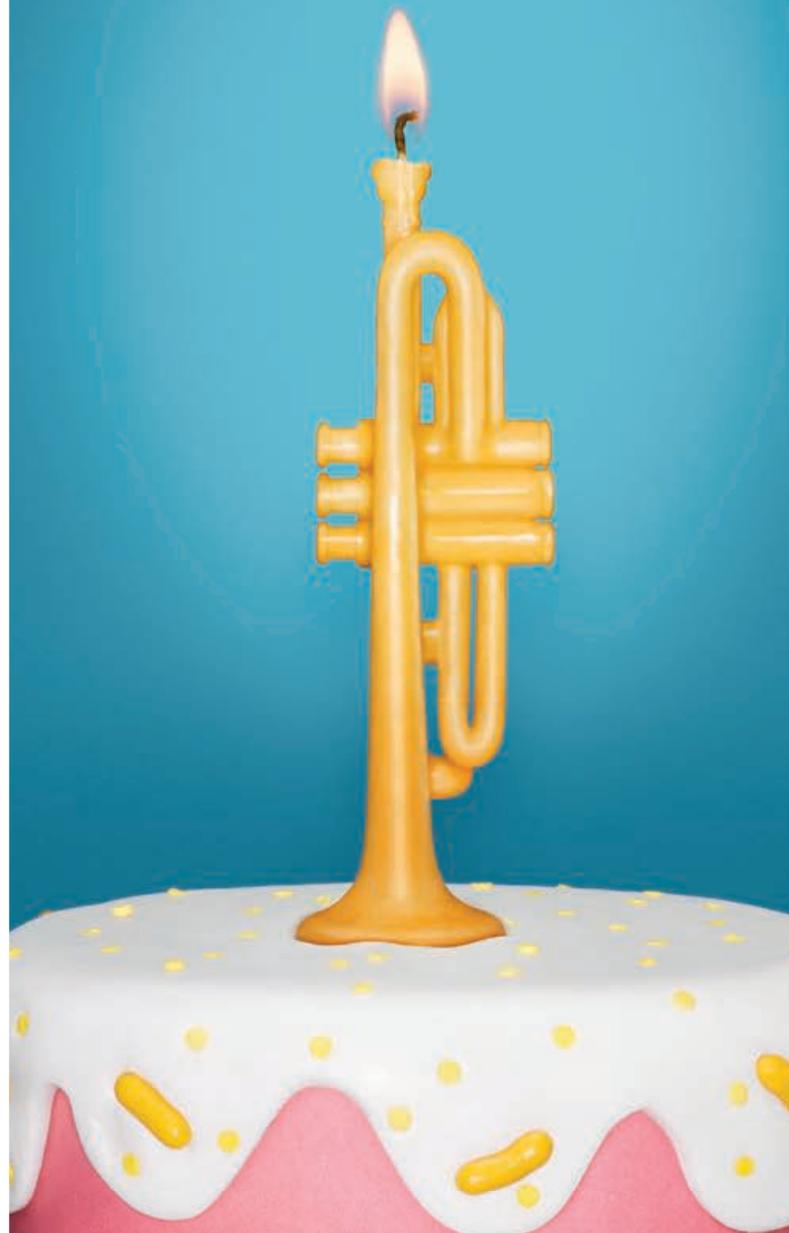
Peu importe quelles seront les luttes de demain, sachons comment les nommer.

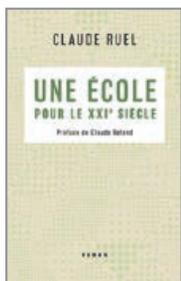
les journées de la culture  
20<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

TOUTE LA CULTURE  
QU'ON PEUT  
SOUHAITER

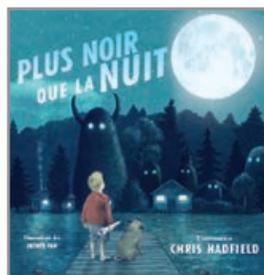
30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016

#Jdelaculture  
journeesdelaculture.qc.ca

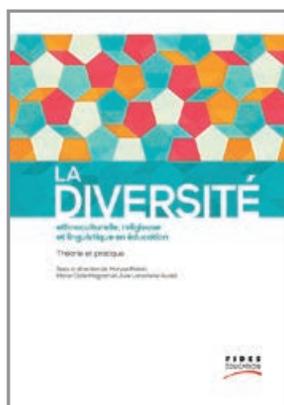




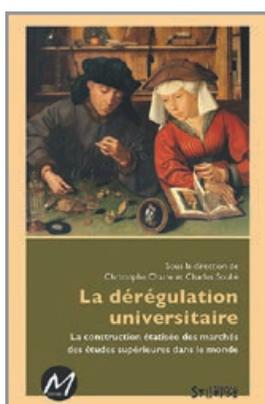
1



2



3



4



5

## 1. UNE ÉCOLE POUR LE XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Éditions Fides

L'école devrait miser sur la disposition naturelle des jeunes pour l'action, en leur proposant des projets axés sur la pédagogie entrepreneuriale. Voilà la vision que l'auteur, Claude Ruel, a développée au fil de sa carrière en éducation. Un livre à l'écriture vivante, qui présente plusieurs expériences réalisées par des écoles d'ici et d'ailleurs.

## 2. PLUS NOIR QUE LA NUIT

Éditions Scholastic

Le jour, le jeune Chris rêve de devenir astronaute; la nuit, il est terrifié par la noirceur qui attire les pires extraterrestres. Ce scénario perdure jusqu'au jour de l'alunissage d'Apollo 11, le 20 juillet 1969. Désormais, il ne craindra plus la nuit. Inspirée de l'enfance de l'astronaute Chris Hadfield, cette histoire magnifiquement illustrée par les frères Fan plaira aux enfants de 3 à 7 ans. Le livre paraîtra en octobre.

## 3. LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE, RELIGIEUSE ET LINGUISTIQUE EN ÉDUCATION

Fides Éducation

La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans les écoles québécoises pose des défis pour tous les intervenants. Afin de mieux comprendre et de mieux agir en contexte de diversité, cet ouvrage propose des clés conceptuelles, historiques et politiques, mais aussi des activités d'approfondissement et des pistes d'action concrètes. Un outil précieux pour le personnel scolaire en exercice.

## 4. LA DÉRÉGULATION UNIVERSITAIRE

M éditeur

La plupart des systèmes d'enseignement supérieur semblent coincés dans une dynamique tendant à faire du savoir une marchandise, de la recherche une force productive, des étudiantes et étudiants des clients et de l'université une entreprise. Un ouvrage à lire pour mieux comprendre les enjeux actuels de la dérégulation de l'enseignement supérieur.

## 5. LE PIÈGE ÉNERGIE EST

Écosociété

Énergie Est, c'est le plus grand projet d'infrastructure du secteur énergétique en Amérique du Nord. C'est aussi un réel piège écologique, économique et social. Dans cet ouvrage éclairant, Éric Pineault, sociologue et chercheur à l'IRIS, rassemble les arguments de manière à repositionner le débat en des termes permettant d'affirmer un « non » catégorique, plutôt qu'un désastreux « peut-être, on verra ».



# LEVER EMPLOIS PARTENAIRE

---

## LA CSQ, FIÈRE PARTENAIRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ!

Pour plus d'information sur le protocole CSQ - Fonds, communiquez avec le ou la responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec **Langis Beaulieu**, coordonnateur – CSQ au 1 800 361-5017.



...ça se fête !

**30** ANS  
DE PARTENARIAT

**30** \$  
EN RISTOURNE



## Nouvel assuré ?

Recevez une ristourne de 30 \$  
pour toute nouvelle police d'assurance auto  
ou habitation **souscrite avant le 31 décembre 2016\***.

## Déjà assuré à La Personnelle ?

Recevez une ristourne de 30 \$ par police d'assurance  
auto ou habitation en **vigueur au 31 mars 2016**.

Les ristournes seront versées à partir de l'automne 2016.

Demandez une soumission et comparez

1 888 476-8737



[csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com)

Assureur choisi par la **CSQ**



**laPersonnelle**

La bonne combinaison.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

\* Ces ristournes seront versées pour toutes les nouvelles polices souscrites en 2016, et en vigueur au 31 décembre 2016, ou prenant effet en 2017. Certaines conditions exclusions et limitation peuvent s'appliquer.